

For \$1,000,000.00 City of Montreal 5% debentures dated November 1, 1915 and due 15 years thereafter on November 1, 1930 as described under By-Law No. 579 attached hereto and adopted the 8th. November 1915 by the City Council of the said City of Montreal, we will pay you 93.72 and interest, which is at a rate of \$937.20 for each \$1,000 debenture, subject to the following conditions:-

1^o That the debentures be issued in coupon form of \$1,000 denomination.

2^o That the principal and half-yearly interest be payable when due in gold coin of the present standard weight and fineness at the office of the Bank of Montreal, Montreal, or at the Agency, of the Bank of Montreal, New York City, at the holders' option.

3^o That the debentures be a legal and binding obligation of the entire City of Montreal.

4^o That we be furnished prior to the delivery of the debentures with the legal opinion of Mr. Alexander Falconer, K.C. approving the legality of the issue to our complete satisfaction.

5^o That the debentures be delivered to us not later than thirty days from date, unless otherwise arranged with us.

In submitting this tender it is with the understanding and assurance from you that it will not be used by the City or other parties in the endeavour to procure a higher or any other tender. We further stipulate that this bid must be accepted or rejected on or before five o'clock, P.M. this 16th. day of November 1915, and is not renewable after that time."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu: Conformément au rapport du Trésorier de la Cité, que l'offre ci-dessus soit acceptée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est.
Résolu: De recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de \$100.00 pour payer les dépenses à encourir en rapport avec la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la Bibliothèque Civique:

Soumis un rapport Surintendant de la Voirie, recommandant qu'une somme de \$577.50 à être prise à même la balance disponible du crédit voté pour le pavage de l'Avenue Laurier entre les rues Henri-Julien et Saint-André, appliquée à payer le coût du pavage en asphalte de la rue Resther, à partir de l'Avenue Laurier, à 90 pieds au nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence.

29670 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$1,875.50 à être prise à même la balance disponible du crédit voté, pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Gifford, entre les rues Mentana et Christophe-Colomb, soit appliquée à payer le coût de la construction d'un trottoir en ciment sur la rue Bellechasse, côté nord, entre les rues De Normandie et Christophe-Colomb.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu: De faire rapport au Conseil, en conséquence.

29802 Soumis une communication de M. A. Normandin, demandant le privilège d'installer une pompe à gazoline, en face du No. 994, de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef et au Surintendant du Département des Privilèges, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu Que l'une des voitures-automobiles du Payer soit
placée à la Cour de l'est, et que le loyer ne soit payé
au garage Garceau que pour une seule des voitures
du Payer.

29785 Soumise une communication au Gérant-Général de
la Compagnie des Tramways, demandant la per-
mission de prolonger leur voie sur la rue Nicolet
jusqu'à la propriété de la Compagnie "W. J. Doupo".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en charge des Chemins de Fer
pour rapport.

29188 Soumise une communication de M. Auguste Dufrene,
qui réclame des dommages, par suite des travaux d'ex-
haussement de la rue et du trottoir, en face de sa
propriété, située au Nos. 188-190-192-194. de la rue
Ontario Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie
pour rapport.

Soumise une communication de la "Combustio Devices
Corporation of Canada" demandant la permission
d'installer l'un de ses appareils dit "Combustio
Coal Saving Devices" sur quelques-unes des
fourneaux de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De permettre l'essai et l'installation du dit appareil
sur l'une des fourneaux, servant au chauffage de
l'Hotel-de-Ville, à la condition expresse que telle
installation soit à la charge de la dite Compagnie
et que l'enlèvement d'icelui soit également à sa
charge, et de donner des instructions en consé-
quence au Surintendant des Edifices Municipaux.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie,
recommandant de permettre à la "Montreal Public Service
Corporation" d'ériger des poteaux sur le côté nord de la rue
Gilford, à l'est et à l'ouest de la rue DeLaroché, et sur le
côté Ouest de la rue DeLaroché au nord de la rue Gilford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé
aux conditions ordinaires.

Soumise de nouveau la réclamation de M. A. Vanier,
de la part de M. Henry Wilken, à l'effet qu'en construi-
sant un trottoir en face de sa propriété, Avenue Norwood,
la Cité a empiété sur son terrain.

Soumis les rapports des Ingénieurs de la Cité, à l'effet
qu'il n'y a pas eu empiètement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Département en loi pour sa direction
si M. Wilken met à exécution sa menace de pour-
suite contre la Cité.

29151 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef,
recommandant la construction d'une station de
pompe, pour l'égout "West Broadway, sous la
chaussée des rues Townsend et Commaught, au
coût de \$10,000.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil qu'une somme de
\$10,000.00 à être prise à même la balance disponible
du crédit voté pour l'égout de "West Broadway,"
soit appliquée à l'exécution des travaux ci-dessus
à la journée.

29806 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en
Chef, recommandant d'accorder à l'Hopital
St. Justine, l'autorisation de placer un auvent
temporaire vis-à-vis le No. 464 de la rue

Ste-Catherine Ouest.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver la dite recommandation.

29799 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en
Chef recommandant la pose de tuyaux à l'eau dans
la rue Desjardis, du Boulevard Rosemont au nord
de la rue Saint-Jotique, au coût approximatif de
\$8,400.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
D'approuver ladite recommandation, le montant
requis à être imputé sur le crédit voté pour la pose
de conduites principales dans différentes rues.

29800 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef,
recommandant qu'instructions soient données à la
"Montreal Water & Power Co." de prolonger sa conduite
d'eau sur la rue Christophe-Colomb, au sud
du No. 2110, sur une longueur d'environ 150 pieds.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

29801 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de
la Voirie, recommandant que la rue Resther, à partir
de la rue Gelford jusqu'à environ 155 pieds, au nord
de l'Avenue Laurier, soit inscrite comme rue publique.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,
De recommander au Conseil que la portion ci-
dessus décrite de la rue Resther soit inscrite
comme rue Publique.

27731 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voirie, concernant certains travaux de
réparations au trottoir construit, en face de la propriété
de la Banque d'Épargne, coin de l'Avenue McGill
College et de la rue Ste-Catherine.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De référer au Département en Loi, pour savoir si la Ville
peut charger à la Compagnie "Mont Royal Tunnel &
Terminal Limited", le coût des réparations mentionnées
dans le dit rapport.

29506 Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge des Chemins de Fer
concernant la demande de M. Noi Louzier, pour obtenir la
permission de construire une voie de tramways sur l'Avenue
du Parc et de l'Isle.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De référer au Département en Loi, pour rapport.

29792-91 Soumis des rapports de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie,
recommandant de permettre à la "Montreal Light-Heat &
Power Co." et à la "Montreal Public Service Corporation",
d'ériger des poteaux sur certaines rues, mentionnées dans
les dits rapports.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,
De recommander au Conseil l'octroi des permis demandés
aux conditions ordinaires.

29808 Soumis un rapport du Chef du Département des
Incendies, concernant l'essai d'une nouvelle borne-
fontaine, soumise par un Monsieur Lucien Dansereau.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est,
De référer à l'ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc
pour donner suite audit rapport.

29772 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, re-
commandant de voter un crédit additionnel de
\$ 390.00 pour l'entretien des chevaux et voitures de son
Département.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,
De recommander au Conseil d'appliquer aux
fins ci-dessus la balance disponible des crédits

suivants:—

Piques - Piques, Ile Ste. Helene	\$ 220.00
Abri pour traversier do	70.00
Gardieme de chalet do	100.00
	<u>\$ 390.00</u>

29777. Soumise une communication de M. C. L. Mac-Adam, demandant de suspendre la mise en operation du Reglement de la fermeture à bonne heure.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De transmettre au Conseil pour référence à la Commission de Législation.

29765. Soumise une interpellation de M. l'Échevin Létourneau, en date du 11 novembre courant, concernant la reconstruction du Poste de Police et de feu du Quartier Saint-Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude

28377. Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, daté le 6 novembre 1915, concernant les travaux de construction de la maison du gardien et des écuries à l'Ile Sainte-Hélène, dont M. Chs. Bénard avait obtenu le contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu

- 1^o De donner à l'entrepreneur, conformément au contrat avis que vu sa négligence à terminer ses travaux pour le 15 novembre 1915, la Ville lui enlève le contrat, et qu'elle fera exécuter la balance des travaux à même l'argent qu'elle a en mains;
- 2^o D'autoriser l'Architecte de la Ville et l'Assistant-Surintendant des Parcs, à l'Ile Ste. Hélène, de faire exécuter tous les travaux non terminés, dans le plus court délai possible, conformément aux plans et devis;
- 3^o D'autoriser l'Assistant-Surintendant des Parcs, à

l'Ile Ste. Hélène de prendre possession immédiatement de la maison du gardien et des écuries, sans toutefois nuire à la completion des travaux. Le tout sous la direction du département en loi.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu. Que la séance du Bureau, pour les affaires de routine soit ajournée à mercredi, le 17 courant, à 11 hrs. A. M. et à 4 hrs. P. M. pour l'étude du Budget.

In manibus
Aournement.

Procès-Verbal d'une Séance du Bureau des
Commissaires,

Tenue le 17 novembre, 1915. A. M.

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

29750 Soumise une communication de la Société pour la protection
des Femmes et des Enfants, demandant une allocation
de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer au Directeur de l'Assistance Municipale.

29742 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des
Ventes, recommandant de rembourser à la Compagnie
"Villeray Quarry" un dépôt de \$100.00 fait en rapport
avec son contrat pour la fourniture de grosse pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

29733 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des
Ventes, recommandant de rembourser à M. Adélard
Houde, un dépôt de \$7.00 fait en rapport avec la
démolition d'une bâtisse, située au No. 105 du Boulevard
Mont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

29780 Soumis un rapport du département en Loi recomman-
dant le règlement de l'action prise par M. Félix Marcotte,
contre la Cité, et portant le No. 2283, des dossiers de
la Cour Supérieure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite action, en payant au demandeur,
suivant jugement rendu, le 4 novembre courant, une somme de
\$ 231.00 avec intérêt du 22 octobre 1914, et à ses procureurs -
Maîtres Handfield, Handfield & Coie. le montant des frais,
savoir: \$125.60 le montant requis à être pris à même le
Fonds de Réserve.

29734 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des
Ventes, recommandant de rembourser à la Compagnie "The
Jenkes Machine Limited" un montant de \$170.00 déposé
avec sa soumission, pour la fourniture d'un compresseur à
air.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'autoriser le remboursement dudit montant.

M. l'Échevin Rubenstein se présente devant le Bureau et se
plaint du fait que les automobilistes font de la vitesse sur
la rue Saint-Urbain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer la plainte au Surintendant de Police, avec
instructions de redoubler de vigilance pour empêcher
les excès de vitesse des automobilistes;
il est, en outre,

Résolu: De prier le Surintendant de Police de faire
rapport sur les mesures prises jusqu'ici, pour
empêcher ces excès de vitesse, sur le nombre d'arrestations
faites dans le cours de la présente année, et aussi de
faire rapport sur l'accident survenu sur la rue
Saint-Urbain, dans le cours de la soirée du 16
novembre courant.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et
Auditeur de la Cité, au montant total de \$8,940.55,
suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'approuver les réquisitions suivantes:
Édifices Municipaux: Nos. 160-161-171-172-173.
Parcs (Parc Lafontaine) Nos. 329-330-331-332-333.
Police: Nos. 223-224-225-226.
Éclairage: No. 32.
Trésoir: No. 9.
Son Honneur le Maire. No. 24.
Alarmes: No. 68.
Marchés: Nos. 84-85.
Aqueduc: Nos. 860-861-862-864-865-866-867-868-869-
870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-
882-883.
Incendies: Nos. 252-253-254-
Assistance Municipale: Nos. 270-271-272-273-274-275.
276-277-278-279-280-281-283-284-285.
Équité, Division Ouest. Nos. 73-74-75-76.
Voirie Hôtel de Ville: No. 35.
Équité Division Est. Nos. 194-196.
Voirie " Nord. " 476-477-478-479-480-481-481^a
482-483-484-485.
Voirie Division Ouest: No. 145.
do " Est. No. 195.

Soumise une requête des propriétaires du Boulevard
Racemont, concernant la répartition du coût de
l'égout construit sur le dit Boulevard, de la Montée
Saint-Michel à la rue Desjardins.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de préférer à M. Fruitier, chargé de la prépara-
tion des rôles, ainsi qu'à l'Ingénieur-Surin-
tendant du Département des Égouts, pour rapport.

30327

Soumis le rapport des Inspecteurs des Tram-
ways, pour la semaine finissant le 15 novem-
bre courant.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu que le dit rapport soit remis et déposé aux archives.

29814 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur
en Chef, recommandant qu'une somme de
\$200.00, à être prise à même la balance disponible
de l'appropriation votée pour la construction
d'un trottoir sur le côté est de la rue Elm,
entre les rues Ontario et Forsyth, soit appli-
quée pour terminer la construction du trottoir
en ciment sur le côté ouest de la rue
Parthenais, entre les rues Rachel et Sauthier.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de faire rapport au Conseil, en conséquence.

29470 Soumis un rapport du Département en
Loi, concernant la plainte de M. D. Magnacca,
en rapport avec l'égout de la rue Polette.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu que la plainte de M. Magnacca soit rejetée et
qu'avis lui en soit donné de même qu'à M.
Fruitier, l'officier en charge de la préparation
des rôles.

29678 Soumis les rapports de l'Architecte de la Ville
et du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène
et de Statistique, recommandant d'approuver les
plans soumis par la Compagnie du Pacifique
Canadien, pour la construction d'une plate-
forme et d'un bureau dans la cour de la dite
Compagnie rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu de recommander au Conseil d'approuver les
dits plans.

29798 Soumis un rapport du Surintendant des
Marchés, recommandant de transférer à M.
Louis Katz, le bail de M. M. W. Lagacé et P. St.
Maurice, locataires de l'étal portant les
Nos. 21 et 22 dans le Marché St. Antoine.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, Côté, il est D'autoriser le transfert du dit sol aux condi- tions ordinaires.

29466 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant un estimi du coût de la construction de tablettes en bois pour ranger les bidons à formaline et les récipients à Désinfectants, dans les bureaux du Département d'Hygiène. Le dit estimi représentant un montant total de \$125.50.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De Donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de faire exécuter les travaux mentionnés dans le dit rapport, le prix devant être chargé sur la balance disponible du crédit voté pour l'aménagement de l'Annexe.

Soumise une formule d'annonces pour la vente du fumier provenant des écuries du Département de l'Incineration.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver les dites annonces Et d'en autoriser la publication.

26662 - 28199 Soumis un rapport du Département en Soi, sur une communication des Commissaires d'Écoles d'Hochelega, concernant la manufac- ture de vinaigre exploitée au coin des rues Foreyth et St. Germain.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'informer les Commissaires d'Écoles, confor- mément au dit rapport, et de référer le dossier aux Ingénieurs de la Ville, pour savoir si la manufacture en question empiète sur le terrain de la Ville.

29805 Soumise une communication du Secrétaire

du Conseil Central de Montréal de la Société Saint Vincent de Paul, soumettant un rapport détaillé du travail accompli par la dite Société du mois de décembre 1914, au mois de juin 1915.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De transmettre le dit rapport au Conseil, pour son information.

Soumis un rapport de l'Ingénieur, Surinten- dant de l'égout, recommandant de voter un crédit au montant de \$4,730.00, pour payer le coût du changement des tuyaux sur les rues Bagel, Côté et Souffanges.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De recommander au Conseil d'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$4,730.00, à être prise à même la balance disponible du crédit voté pour le pavage de la rue Lafontaine.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouver- ture des soumissions reçues, pour la fourni- ture et la pose des câbles souterrains Re:- Systeme d'éclairage dans les districts 4 et 6.

Les soumissions suivantes sont lues:-
Soumissionnaires:

1. - Northern Electric Co. Ltd.	A.	B.	B2	C.	D.	D.
	20,000 pds.	91	-	4	2	4
	\$0.345	- \$24.50	- \$13.50	- \$25.25	- \$39.50	- \$22.00
	E.	F.	Dépôts			
	\$0.265	\$9.00	\$921.05			
2. - E.F. Philips Electrical Works.	\$0.356	- 23.50	- 19.50	- 25.00	- 39.00	- 21.00
	0.276	- 10.00	\$952.00			
3. - Standard Underground Cable Co.	0.381	- 25.00	- 17.00	- 23.00	-	- 35.00
	0.281	- 9.50	- 14.50	Pas de		

chèque et certaines modifica- tions aux cahiers des char- ges.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer les dites soumissions au Surintendant
du Département de l'Éclairage, pour tabulation
et rapport, et au Département en Loi pour rapport
sur leur légalité. Il est, en outre,
Résolu De remettre les chèques de dépôts au Trésorier de
la Cité.

29395 Soumise une communication de la Compagnie
Toronto Laundry Machine Ltd. demandant la
remise d'un dépôt fait, en rapport avec sa
soumission pour l'installation de machineries
au Refuge Meurling.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Directeur de l'Assistance Municipale
pour rapport.

29761 Soumis un rapport du Chef du Département
des Incendies, demandant que remise lui soit
faite des examens médicaux des personnes nom-
mées à la position de pompiers et qui sont ac-
tuellement en la possession du Secrétaire du
Bureau.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De prier le Secrétaire de remettre au Chef du Départe-
ment des Incendies, les examens médicaux des
pompiers qu'il peut avoir en sa possession.

30351 Soumis un rapport du Chef du Département
des Incendies, sur les changements survenus dans
la brigade, durant la quinzaine se terminant
le 15 novembre courant.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'approuver les dits changements.

19497 Soumise une communication de M. J. N. Jalbert,
avocat, concernant la pension de l'ex-constable,
Joseph Mongeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer la dite communication, ainsi que le dossier
dans cette affaire au Département en Loi, pour rapport.

21550 Soumis un rapport du Département en Loi,
concernant l'offre faite par l'ex-constable, J. J. Hackett,
dans une communication en date du 3 septembre 1915.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De recommander au Conseil de voter une som-
me de \$500.00 afin de permettre à la Cité de compro-
mettre avec le dit ex-constable Hackett, et de lui
payer en règlement une somme de \$500.00
qu'il se déclare prêt à accepter, en paiement
final de sa pension.

27193 Soumise une communication de M. l'Échevin
Mayrand, concernant les procédures que le Dé-
partement en Loi et le Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène ont reçu instructions de pren-
dre contre la "Montreal Abattoirs Co."

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Que la séance soit ajournée à 4 hrs. P. M. ce jour.
Un mot rayé nul. In marking
Ajournement.

Procès-Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 17 novembre, 1915. P.M.

Présents

M. M. les Commissaires McDonald, Côté, Ainey,

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

29830 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant d'accorder à la "Commission Centrale des Gouttes de Lait de Montréal", l'usage gratuit de la salle de l'Hôtel de Ville, à St. Cunegonde, pour une série de conférences qui seront données par les Médecins-Consultants des Gouttes de Lait, les 21-22-23-24-25-26-28-29 et 30 novembre, et les 1er et 2 décembre 1915.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'approuver la dite recommandation.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte de la rue Sifford entre les rues Christophe Colomb et De La Roche.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$3,575.00, pour les fins mentionnées au dit rapport, la dite somme à être prise à même la balance disponible du crédit voté pour le pavage des rues Ferri et Rivard.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte de la rue Sifford, entre les rues Mentana et Pontiac.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de recommander au Conseil de voter, pour les fins ci-dessus, un crédit de \$4,462.50, à être pris à même la balance disponible du crédit voté pour le pavage des rues St. Hubert, Mentana et Pontiac.

29703 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'égoûts dans différentes rues, au coût total de \$1,022,320.00, payable comme suit: Par les propriétaires, \$ 910,022.98 Par la Cité, 112,297.02

Reçus par résolution du 19 novembre 1915 Page 226

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de recommander au Conseil de voter pour la construction des dits égouts, à la journée, la somme ci-dessus mentionnée de \$1,022,320.00 la part des propriétaires à être imputée sur le produit de l'emprunt autorisé par le Règlement No. 579, et la part de la Cité à être prise par versements sur la balance disponible de différents crédits, suivant tableau annexé au dit rapport.

Soumise une communication de l'ex-constable M. P. Belce, demandant d'être réintégré dans les cadres de la Police. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer au Surintendant de Police, pour rapport. Le Bureau procède ensuite à l'étude préliminaire du Budget. Au cours de cette étude, Son Honneur le Maire prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est
Résolu Que la séance du Bureau, pour les affaires
de routine, soit ajournée au 18 du courant, à
11 hrs. A. M., et pour continuer l'étude du
Budget, au 19 du mois courant, à 3 hrs. P. M.
M. Martin
ajournement

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires,
Tenue le 18 novembre, 1915, A. M.
Présents.

M. M. les Commissaires Côté,
Mc Donald,
Tiney,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Tiney est appelé à présider.

29794 Soumis un rapport du Surintendant des
Achats et des Ventes, recommandant de
rembourser à la Compagnie "Fire Proof Crushed
Stone", un dépôt de \$150.00, fait en rap-
port avec sa soumission, pour la four-
niture de la pierre à macadam.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald,
il est

Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

29562 Soumis un rapport du Département ex
Loi, recommandant de payer à M. M. J. Butler
et Henry Holgate, une somme de \$250.00
chacun, pour services professionnels, com-
me ingénieurs-experts, dans les causes pri-
ées contre les Compagnies du Pacifique-
Canadien, du Grand-Tronc, et du Cana-
dien Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu D'autoriser le paiement des dits experts à
même le crédit de \$500.00 voté à cette fin, par
résolution du Bureau, en date du 29
octobre 1915.

- 29696 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges transmettant la demande de la "Dominion Textile Co. Ltd." pour le privilège de poser une conduite d'eau de 8 pouces, sous la chaussée de la rue Darling, ainsi qu'une soupape d'arrêt, un poteau indicateur et une borne fontaine, sur la rue Davidson.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.
- 29821 Soumis une communication du Révérend P. G. Vangelisti, demandant une exemption de taxe, sur certains lots utilisés comme Terrains de Jeux.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Président du Bureau des Estimateurs, pour rapport.
- 29810 Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer une somme de \$50.00 chacun, à M. M. J. B. Séguin, J. B. Pélouquin et G. W. O'Silvie, pour services rendus comme experts dans les causes de St. Denis et de De Bellefeuille, contre la Cité de Montréal. (Appels d'évaluation devant la Cour du Recorder.)
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'autoriser le paiement des dits experts, à même le crédit voté à cette fin, par résolution du Bureau, en date du 30 mars 1915.
- 29568 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, transmettant la demande de la "Canada Sugar Refining Co." pour le privilège de poser une conduite d'eau de 8 pouces, sous les rues Saint-Patrick et Montgomery.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

- Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.
- 29948 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la demande de M. P. Terrault, régistrateur du Département des Estimateurs, pour être mis à la retraite.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu Que M. P. Terrault soit mis à la retraite, à compter du premier janvier prochain, avec demi-salaire, conformément au Règlement concernant le Fonds de Pension des employés municipaux.
- 29803 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant d'accepter l'offre faite par M. S. Talpin, pour l'achat de 85 lampes à arc de l'ancien système d'éclairage des rues, au prix de \$1.25 chacune.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'accepter la dite offre.
- 29837 Soumis une communication de la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux, concernant le balayage des rues.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour rapport.
- 29804 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant d'accepter l'offre faite par M. Bernard Smith, pour l'achat d'une vieille bouilloire à vapeur, au prix de \$5.00.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'accepter la dite offre.

29812 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, recommandant de faire voter un credit de \$100.00, pour terminer la construction du trottoir de la rue Regent, à partir des voies du Pacifique Canadien jusqu'au No. 200 de la dite rue.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour les fins ci-dessus.

29797 Soumise une communication du Secrétaire de l'Alliance Internationale des Ferblantiers Courreurs, concernant les services des tramways, à destination de Villerey.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De référer au Département en Loi, pour rapport.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$7,719.90, suivant liste certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'en autoriser le paiement.

29832 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le protêt de M. Wilfrid Larose, qui se plaint que la Cité a construit un trottoir en face de sa propriété, à un niveau plus bas que celui qui lui a été donné, lorsqu'il a construit sa maison.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour rapport sur les faits.

29475 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant d'autoriser à faire à la journée les travaux de nivellement de la rue Marseille, entre les rues Lacordaire et Moncaie, ainsi que de la rue Boyce, entre les rues Azilda

et Baldwin.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'autoriser l'exécution des dits travaux à la journée à même le credit voté à cette fin.

Soumise une communication de M. l'Échevin St. Pierre, demandant de faire réparer la chaussée de la ruelle St. Christophe, entre les rues Duluth et Rachel.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour rapport immédiat.

29087 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le protêt de la Compagnie "Fred. A. Lallemand Refining of Canada," propriétaire d'un terrain sur la rue Préfontaine, qui se plaint que le trottoir a été construit plus bas que le niveau qui lui a été donné par la Cité, en 1912.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour rapport conformément à la recommandation du Département en Loi.

29664 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la demande de la Ville de Hampstead pour obtenir un droit de passage sur la rue "Queen's Mary's Road".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'approuver les recommandations du Département en Loi, avec instructions d'agir en conséquence.

29823 Soumise une communication de M. A. E. Dion, avocat, concernant la réclamation de M. Adilard Pelanger, pour dommages causés.

par suite du changement de niveau de la rue Parthenais, entre les rues Sherbrooke et Amity.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

De référer le dossier de cette affaire au Département en Loi, pour rapport.

27512

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant qu'un avis notarié soit adressé à M. Jérémie Delair, d'avoir à cesser l'exploitation de son abattoir privé sis dans le Quartier Saint-Paul.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De référer au Notaire de la Cité, pour donner suite à la recommandation contenue dans le dit rapport.

29252

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant l'établissement de garderies de nourrissons en plein air.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De référer au Surintendant des Parcs et au Surintendant du Parc Mont Royal, pour rapport.

29811

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de rembourser à M. William West un dépôt de \$360.00, fait en rapport avec son contrat pour la fourniture de chaussures des officiers et des constables du Département de Police.
Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

29680

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, concernant l'offre faite par M. Alex. Saad, qui désire

faire réduire de \$45.00 à 35.00 par mois le loyer du logement et de la salle de Billard qu'il occupe au No. 1507 de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

Que l'offre de M. Saad soit acceptée, à compter du 1^{er} novembre courant seulement.

28755

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de faire approuver par le Conseil la résolution du Bureau, en date du 25 octobre 1915, à l'effet de prier le Notaire de la Ville de préparer un acte notarié pour la vente du terrain, étant les lots Nos. 161-371 et 402 des plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la Côte Visitation, et de mettre la Compagnie "Ideal Savings Loan & Land Limited" en demeure de signer le dit acte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,

Résolu

De faire rapport au Conseil, en conséquence.

27976

Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, recommandant de faire fabriquer par les menuisiers du Département des Edifices Municipaux, un casier en bois pour le transport des boîtes de perception du "Soc. des Hôpitaux".
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux, pour rapport sur le coût de ce travail et pour savoir s'il est possible de le faire exécuter par les menuisiers de son Département.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu Que la séance du Bureau soit ajournée au 19 du courant à 11 hrs. A. M., pour les affaires de routine, et à 3 hrs. P. M., pour continuer l'étude du Budget.

in making
Ajournement.

Trois. Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 19 novembre, 1915, A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
Mc Donald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Ainey est appelé à présider.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, concernant l'émission d'un emprunt de \$1,000,000.00, autorisé par le Règlement No. 579. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu Que l'emprunt de \$1,000,000.00, autorisé par le Règlement No. 579 et accordé à M. M. W. H. Harris & Co. Inc. et C. Meredith & Co. Ltd., par l'entremise de la Banque de Montréal, l'agent financier de la Cité de Montréal, suivant soumission reçue et acceptée le 16 novembre courant, soit maintenant émis conformément aux termes de la dite soumission. Il est, en outre,

Résolu Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité soient autorisés à signer, et le Contrôleur et Auditeur de la Cité à contre-signer les Bons à être préparés, les signatures du Trésorier de la Cité sur les coupons attachés aux dits Bons devant être lithographiés. Il est, en outre,

Résolu Que le projet de la forme et la teneur du Bon No. 1 et des coupons intérêts annexés au présent rapport, maintenant soumis, étant le premier d'une série de 1,000 bons semblables devant être employés en rapport avec l'emprunt de \$1,000,000.00, rendu à

M. M. H. Harris & Co. Inc., et M. M. C. Meredith & Co. Ltd., soient approuvés, et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire lithographier les dits Bons et coupons.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$7,938.35, suivant liste certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est d'en autoriser le paiement.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est d'autoriser le Trésorier à payer un honoraire de \$100.00 pour l'approbation du Règlement No. 579, à même le produit de l'emprunt autorisé par le dit Règlement.

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$1,200.00, pour payer le coût du changement des tuyaux à l'eau sur la rue Chomedey, entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Luc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est d'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$1,200.00, à être prise à même la balance disponible de l'appropriation votée pour le pavage de la rue La Montagne, entre la rue Sherbrooke et l'Avenue des Pins, et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

29139 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant les travaux de réparations à être exécutés à la Cour de la Prairie, Division Nord. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu De recommander au Conseil de voter une somme de \$500.00 pour payer le coût de

travaux de réparations et d'améliorations à la Cour et aux Bureaux de la Division Nord.

29571

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant que la résolution du Conseil, en date du 5 novembre 1915, concernant le vote d'un crédit de \$244,000.00, pour travaux d'améliorations au tunnel de la rue Saint-Denis, soit amendée en en retranchant le paragraphe se rapportant à la déclaration que les propriétaires devront faire conformément à la Règle 123 des Règles du Conseil.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, en réponse à l'interpellation de M. l'Échevin Dubois, concernant le service des Tramways sur la rue Amherst.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de transmettre le dit rapport au Conseil.

29854

Soumis un rapport de l'Ingénieur, Surintendant des Égouts, concernant la répartition du coût de l'égout de la rue Saint-Patrick, dans le Quartier Emard.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de référer au Département en Loi, pour direction.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour l'impression du "Bulletin Municipal". Les soumissions suivantes sont lues:

Soumissions

Soumissionnaires	Prix par page.	Prix par ligne de correction.	Dépôts
1. - La Cie. Imp. Leduc-Minard.	\$ 3.98	\$ 1.00	\$ 600.00
2. - J.P. Lemirand & Cie.	2.95	1.25	600.00
3. - McBurnault Printing Co.	3.25	3.25	600.00
4. - A.P. Pigeon.	2.45	0.70	600.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Impressions
et au Département en Loi, pour rapport,
et de déposer les chèques de dépôt entre les
mains du Trésorier.

29782 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à Madame E. Duchesne de transporter une maison du No. 10 au No. 26 de la rue Hamilton.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée, pourvu
que le travail en question ne dure pas plus
de deux jours et que Madame Duchesne assume
la responsabilité de tous accidents qui pourraient
être causés par le transport de la dite maison.

29843 Soumise une interpellation de M. L'Échevin
Dubeau, concernant l'état des voies de la Com-
pagnie des Tramways sur la rue Amherst,
entre les rues Ontario et Cherrier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De donner instructions au Député-Ingénieur
en Chef de s'aboucher avec les Ingénieurs de
la Compagnie des Tramways, pour que la
voie en question soit réparée.

29844 Soumise une communication de la Fédéra-
tion des Clubs Ouvriers Municipaux, qui
demande que les travaux de reconstruction
du tunnel de la rue Saint-Denis, soient faits
à la journée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour
rapport.

28967 Soumis un rapport du Surintendant de l'achat
des Chevaux, recommandant que les chevaux
portant les Nos. 61-109-116, du Département
de l'Incineration soient vendus à l'enchère.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver la dite recommandation.

29847 Soumis un rapport du Directeur de l'Assis-
tance Municipale, recommandant que le compte
de M. Pidace Michaud, pour frais d'entretien de
son épouse, à l'Asile Saint-Jean le Dieu,
soit fermé.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

29447 Soumise une communication de l'ex-lieute-
nant Horace Prévost, du Département
des Incendies, demandant que la Ville lui
accorde une indemnité.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Chef du Département des Incen-
dies, pour rapport.

29866 Soumise une communication de la
"Montreal Light Heat & Power Co.", concernant
la rupture de la conduite d'eau au coin
des rues Saint-Antoine et Windoor.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur-Surintendant de
l'Agueduc pour examen et rapport.

26990 Soumise une interpellation de M. L'Échevin

Pauze, concernant l'application du Règlement qui défend aux Compagnies de Chemins de Fer de se servir de sifflets de locomotives dans les limites de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

29856 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, concernant le bail detenu par le club "Delorimier", pour l'usage de l'une des salles de l'ancien Hôtel de Ville de Delorimier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir si le bail en question a été continué par tacite reconduction, et s'il peut être résilié.

Soumise une communication de M. l'Écluseur Mac Donald, demandant d'accorder l'usage gratuit de la salle municipale du Quartier Notre-Dame de Grâces, pour des fins patriotiques, mardi et mercredi de la semaine prochaine, savoir les 23 et 24 courant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux, de donner une suite favorable à la dite demande.

29425 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant les différends qui existent entre la Compagnie du Pacifique et la Compagnie "Canadian Northern Ry." au sujet des marchés à bestiaux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De prier la Compagnie du "Canadian-Northern Ry." de prendre connaissance du

rapport du Département en Loi, et de faire une demande à la Commission des Chemins de Fer, conformément à la recommandation du Département en Loi, et d'informer la Compagnie qu'au cas où telle demande ne serait pas faite, la Cité appliquera la section 96 de l'article 10 du Règlement Cinquième No. 296.

29852 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$720.00, à être prise à même le crédit de \$1,260.00, voté pour la construction d'un trottoir sur le côté sud de l'Avenue des Pins, entre l'Avenue Danden et la rue Durocher, soit appliquée à payer le coût d'un trottoir en ciment sur l'Avenue des Pins, côté nord, de la rue Université en allant vers l'est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

29366 Soumis un rapport du Département en Loi, sur la requête faite par la Compagnie du Pacifique Canadien, pour être autorisée à construire une voie d'évitement passant à travers l'Avenue Atlantique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu De recommander au Conseil que la permission demandée soit accordée, aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Ingenieur Surintendant de la Voie, en date du 27 octobre 1915 et annexé à la dite demande.

29848 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant que le poste de cochers, établi au coin des rues Sainte-Catherine et Marlborough soit changé comme suit: 2 voitures sur le côté est de la rue Desjardins, longeant le Square Desjardins, et au sud du kiosque qui sera érigé du même côté, vis-à-vis

le No. 44 de la dite rue, la tête des chevaux tournée vers le nord, et 13 voitures sur le côté nord de la rue Hudson, longeant aussi le Square Desjardins, la tête des chevaux tournée vers l'ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De demander au Conseil l'autorisation de faire le changement recommandé par le Surintendant de Police.

29849

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant que le bail de l'Étal, partant les Nos. 6-11 du Marché Saint-Laurent, soit transféré de Madame J. Lamallice à M. Henri Beauséjour.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser le transfert du dit bail, aux conditions ordinaires.

Résolu

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, recommandant de voter un crédit, au montant de \$22,100.00, pour la construction d'un égout dans la rue Valmont, du Boulevard Souin, à 100 pieds au sud de la rue Viel. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
D'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Que la résolution du Bureau, en date du 17 novembre 1915, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$1,022,320.00, pour la construction d'égouts dans différentes rues, soit reconsidérée et rescindée.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Que la séance soit ajournée au 19 courant à 3 hrs. P.M.

Ajournement. *M. Martiny*

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 19 novembre, 1915, P.M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ainey est appelé à présider.

29831

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, informant le Bureau que les acheteurs des Bons de la Cité de Montréal, pour un montant de \$1,000,000.00, suivant offre reçue et acceptée, le 16 du mois courant, sont M. H. H. Harris & Co. et C. Meredith & Co. Ltd.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Que le dit rapport soit reçu et déposé au dossier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Que la Bibliothèque Civique soit fermée, samedi après-midi, le 20 du mois courant, afin de permettre aux employés d'assister à la pose de la pierre angulaire de la nouvelle bâtisse.

Le Bureau continue ensuite l'étude du Budget.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Que la séance soit ajournée à lundi, le 22 du mois courant, à 11 hrs. A.M., pour les affaires de routine, et à 4 hrs. P.M., pour continuer l'étude du Budget.

Ajournement. *M. Martiny*

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires
Tenue le 22 novembre, 1915, A.M.

Présents

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à
présider.

Soumises deux séries de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant respectif de \$67,152.45, 81,527.98, sui-
vant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Pour faire suite à la résolution du Bureau, en
date du 18 novembre 1915, concernant le paie-
ment des honoraires de M. M. J. D. Séguin, J. B.
Péloquin, et G. W. O'Silvie, pour services rendus
comme experts dans les causes de St. Denis
et de Bellefeuille contre la Cité,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De voter, pour le paiement des dits experts,
une somme de \$150.00 à même le Fonds de
Réserve,

29718 Pour faire suite à la résolution du Bureau en
date du 12 novembre 1915, concernant la remise
d'un dépôt de \$1,600.00, fait par la Cie. G. M. Best
Limitée, en rapport avec son contrat pour la
fourniture et l'installation des lampadaires

d'ornementation sur les rues Sainte-Catherine et
Pleury.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que les travaux exécutés par la Compagnie G. M.
Best Limitée, selon le contrat qui lui a été ac-
cordé pour l'installation des lampadaires d'or-
nementation sur les rues Sainte-Catherine et
Pleury, soient acceptés.

Révisé
par résolution
du 26 novembre
Page 267.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-
tendant de la Ville, recommandant de voter
une somme de \$2,500.00, pour l'enlèvement
de la neige des trottoirs.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De voter, à même le Fonds de Réserve, une
somme de \$2,500.00 pour les fins ci-dessus.

29880 Soumis un rapport du Surintendant du
Département de l'Éclairage, recommandant
de rembourser à la Cie. "Engine & Phillips
Electrical Works Ltd.", un dépôt de \$2,121.00,
fait en rapport avec son contrat, pour la
fourniture et l'installation des câbles, etc.,
pour les rues Sainte-Catherine et Pleury.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que les travaux exécutés par la dite Compagnie,
en rapport avec la fourniture et l'installation
des câbles, sur les rues Sainte-Catherine et
Pleury, soient acceptés, et que le dépôt ci-des-
sus soit remboursé à la dite Compagnie.

29879 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
demandant l'autorisation de se servir tempo-
rairement des fonds qui se trouvent dans le
Trésor, en quelque temps que ce soit, pour
toutes fins légales.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

- Résolu De recommander au Conseil que l'autorisation demandée par le Trésorier de la Cité, soit accordée.
- 29859 Saumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, transmettant la demande de la "St. Denis Theatre Co.", pour le privilège d'ériger une marquise au auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Saint-Denis (No. 286).
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De recommander au Conseil l'octroi du privilège demandé.
- 29132 Saumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de l'action prise par P. DeKohle, contre la Cité, et portant le No. 2550 des dossiers de la Cour Supérieure.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu D'autoriser le règlement de la dite action, en payant au demandeur, suivant jugement, une somme de \$250.00, et à ses procureurs Maîtres Internascia et Fortin, les frais taxes, savoir: \$426.80, Ex-Fonds de Réserve.
- 29530 Saumis un rapport du Trésorier de la Cité, concernant la demande de M. Wilfrid Miron, d'être relevé de l'obligation de payer 15% sur le montant de l'adjudication d'un immeuble vendu pour taxes le 15 octobre dernier (Caf. 209 - Subd. Parties de 62 et 63, Sault au Recollet).
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De relever M. W. Miron de l'obligation de payer les 15% additionnels sur le montant de l'adjudication de la propriété vendue par le Sheriff, le 15 octobre dernier, suivant la recommandation du Trésorier de la Cité.
- 29862 Saumis une communication du Directeur de l'Orphelinat Saint-Arsène, demandant

- une allocation de la Cité.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De référer au Directeur de l'Assistance Municipale.
- 29822 Saumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, sur les circonstances qui ont entouré l'achat d'une machine à competer les sous, actuellement en la possession de la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De recommander au Conseil de voter une somme de \$165.00 pour payer le coût de l'achat de la dite machine.
- 27731 Saumis un rapport du Département en Loi, concernant certains travaux de réparations au trottoir situé en face de la propriété de la Banque d'Épargne, coin de l'Avenue Mc Gill et de la rue Sainte-Catherine, réparations nécessitées par la dépression du terrain à cet endroit.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De donner instructions au Député-Ingenieur en Chef, de fournir au Département en Loi le chiffre du coût des dites réparations, et de donner tous autres renseignements concernant l'exécution de ces travaux, en vue de permettre au Département en Loi d'agir en conséquence.
- 29608 Saumis un rapport du Département en Loi, concernant le contrat de la "Sinson Rest Builders' Supply Co.", pour la fourniture de la paille.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
- Résolu De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour compléter les renseignements demandés

par le Département en Loi.

29722 Soumis un rapport du Département en Loi, en réponse à une interpellation de M. l'Échevin Rubenstein, concernant l'installation de lumières dans les ruelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil, avec prière de référer à la Commission de Législation pour faire les procédures nécessaires, en vue de demander à la Législature les pouvoirs mentionnés dans le rapport du Département en Loi.

29860 Soumise une communication de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", concernant certains dommages qui auraient été causés à leurs travaux en exécutant des travaux de pavage sur la rue Paris.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

29863 Soumise une communication de la Commission des Services Électriques, recommandant de mettre à effet les dispositions du Règlement Civique No. 581, concernant l'installation des fils électriques, etc. dans le district No. 4.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Département en Loi pour direction.

29763 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. C. Saxe, l'autorisation d'installer une chaudière à vapeur sur la propriété portant le No. 424 de la rue Cordius No. Cad. 514 du Quartier Saint Louis. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

29864 Soumise une communication de la Compagnie des terrains de la Banlieue de Montréal, se plaignant du fait que la Cité a fait démolir un pont qui reliait les terres nos. 4669-4670 et qui traversait le canal de l'Aqueduc, et n'a pas prouvé à rétablir cette voie de communication entre les deux terres en question.

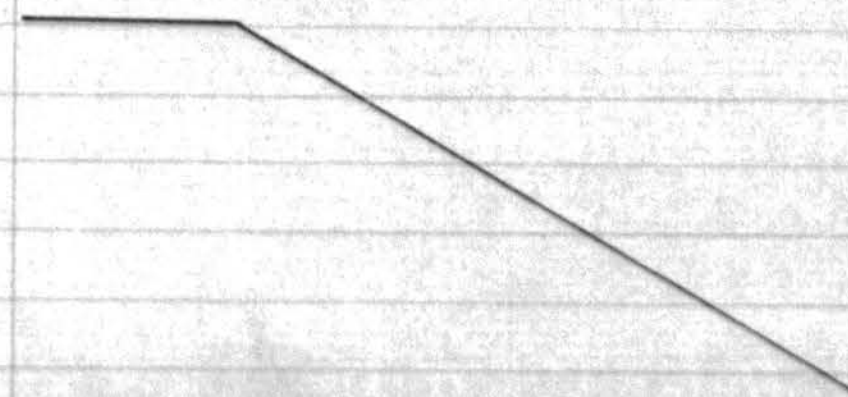
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc, pour rapport d'urgence.

29720 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant un estimé du coût des meubles requis, pour le nouveau local de la Commission des Incendies.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour s'assurer si ce n'est pas le Gouvernement Provincial qui est tenu de loger la Commission des Incendies, vu que la dite Commission siégeait autrefois au Palais de Justice, et de dire quelle est la loi qui s'applique dans l'espèce.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que la séance soit ajournée à 4 hrs. P.M. ce jour.

In meeting
Ajournement.



Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires
Tenue le 22 novembre 1915, P.M.
Présents,

M.M. les Commissaires Côté,
McDonald,
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De prier le Greffier de la Cité de donner ins-
tructions au Surintendant des Edifices Mu-
nicipaux, d'arborer le drapeau belge, sur
l'Hotel de Ville (à droite de la tour principale),
jeudi le 25 du mois courant, en l'honneur
de la fête du roi Albert de Belgique et de la
Reine de Belgique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la séance du Bureau soit ajournée au,
23 du mois courant, à 11 hrs. P.M., pour les
affaires de routine, et à 3 hrs. P.M., pour con-
tinuer l'étude du Budget.

M. Martiny
Ajournement.

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires.
Tenue le 23 novembre, 1915, A. M.
Présents,

M.M. les Commissaires Ainey,
Côté,
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrô-
leur et Auditeur de la Cité, au montant total
de \$93,675.41, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Armes: No. 69.
Incendies: Nos. 225-256-257.
Assistance Municipale: No. 282.
Service des Maladies Contagieuses: Nos. 104-105-106.
Aqueduc: Nos. 884-885-887-889-891-892-893-
894-895-896-897-898-899-900-902.
Marchés: Nos. 85-86.
Edifices Municipaux: Nos. 174^a - 175.
Parcs, (Parc Lafontaine) Nos. 342-343.
Impressions & Papeterie: No. 58.
Voies - (Division Ouest) No. 147.
Do. (" Nord) Nos. 486-487-488-489-490-491.
Do. (" Est) No. 198.

27571 Soumis le dossier, concernant l'application
de la Règle 123 des Règles du Conseil à certains

travaux d'améliorations au tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer de nouveau au Département en Loi, pour plus amples explications.

M. l'Avocat Décarie soumet une requête de M. S. A. Trenholme, qui demande d'adopter les mesures nécessaires pour que la Cité diffère la collection du coût de l'expropriation de l'Esplanade Connaught tant et aussi longtemps que les propriétés riveraines seront en culture.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Député-Ingénieur en Chef et au Département en Loi, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De voter un crédit additionnel de \$10.00, pour payer le compte de M. Paul A. Deique, ingénieur, pour frais d'arpentage du lot No. 331 Du Cad. de la Côte Saint-Louis, et d'autoriser le paiement d'un mandat de \$119.70 préparé à cette fin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De donner instructions au Député-Ingénieur en Chef de faire rapport d'urgence sur la cotisation des égouts dans les rues mentionnées dans l'article 23 des amendements à la Charte, 1915.

29889

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de demander des soumissions pour la fourniture et la livraison de ferronnerie, fonte de fer, cuivre, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le Surintendant des Achats et des Ventes à demander des soumissions,

pour la fourniture et la livraison des dites marchandises, d'approuver la formule d'annonces préparée à cet effet et d'en autoriser la publication.

28981

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur l'avis donné au Bureau, par la Commission du Port, à l'effet que la dite Commission se propose d'enlever du bassin, situé entre les quais King Edward et Alexandra, les matières solides provenant de l'équât du Bassin Elgin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que ce Bureau refuse d'accepter toute responsabilité quant au coût de ce travail, et que les Commissaires du Port soient informés de la présente résolution du Bureau. Il est, en outre,

Résolu Que le Député-Ingénieur en Chef reçoive instructions de placer un inspecteur sur les travaux, pour tenir compte du travail fait et de la quantité des matières enlevées du dit bassin, le tout sans préjudice aux intérêts et aux droits de la Cité.

29154

Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'empiètement des escaliers de la maison de M. George Wilkins, rue De La Rivière.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De donner instructions au Surintendant du Service Géodésique de faire un nouvel arpentage de la propriété Wilkins, de façon à fixer définitivement les lignes de la rue De La Rivière, le tout selon le rapport du Département en Loi.

29887

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le protêt de M. M. Dagenais, qui se plaint que sa propriété, située au No. 1294 de la rue Saint-Denis, est inondée par suite du fait qu'une

bouche d'équât, posée récemment en face de sa propriété, ne l'a pas été à un endroit convenable.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Député-Ingenieur en Chef, pour rapport sur les faits.

29886

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant de rembourser à la Compagnie "John Mac Dougal Caledonian Iron Works Ltd.", un dépôt de \$524.00, fait en rapport avec son contrat pour la fourniture et la livraison d'un tuyau en acier, pour la décharge de l'équât-collecteur du Quartier Laurier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, transmettant un estimate, en date du 22 novembre courant, préparé par l'ingénieur chargé des travaux du tunnel de l'Avenue du Parc, le dit estimate représentant un montant total de \$47,000.00, dû aux entrepreneurs; M.M. Laurin-Leitch & Cie., pour les travaux exécutés jusqu'à date, pour la construction du dit tunnel.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le paiement du dit estimate, au montant de \$47,000.00 à M.M. Laurin-Leitch & Cie.

29161

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Surintendant des Egaûts, en réponse à une communication de M. John J. Farmer, concernant la station de pompage du Bassin Elgin.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De donner instructions à l'Ingenieur-Surintendant des Egaûts, d'informer M. John J.

Farmer, conformément à son rapport.

29865

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, recommandant la pose de tuyaux à l'eau, dans les rues suivantes:-

Rue	De	a.	Quartier	Montant
St. Emile,	Houffleur,	Jud,	Mercier,	\$1,250.00
Boyer,	Hector,	Ouest,	"	175.00
"	Baldwin,	Est,	Hochelaga,	250.00
Parling,	Stadacona,	Nord,	"	300.00
Liège,	Boyer,	Est,	Bordeaux,	925.00
Pasteur,	Salaberry,	Louisbourg,	"	2,400.00
				\$6,000.00

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser la pose des dites conduites d'eau, le montant requis pour l'exécution de ce travail, à être pris à même la balance disponible du crédit voté, pour la pose de conduites d'eau dans différentes rues.

29371

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Surintendant de la Voirie, concernant l'effropriation d'une lièze de terrain, appartenant à M. W. T. Glashan, rue Notre-Dame Est.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Président du Bureau des Estimateurs, pour rapport sur la valeur de la propriété à effroprier, et de demander au Département en Loi si M. Glashan peut reconstruire sa propriété, sur l'ancienne ligne de construction.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De demander à l'Ingenieur-Surintendant des Egaûts de la Division Est, M. Fussey, de faire rapport sur le renvoi d'un ouvrier, par le contremaître Lefointe, le 22 ou le 23 du mois courant, le dit ouvrier prétendant

que s'il a été démis, c'est parce qu'il n'appartenait ni à une union nationale ni à une union internationale.

29853

Sauvius un compte de M. Ch. A. Marchand, imprimeur au montant total de \$85.00, pour frais d'impression du factum dans la cause de la "Warner-Quinlan Co.", contre la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De voter Ex-Fonds de Réserve une somme de \$85.00 pour le paiement du dit compte.

29752

Sauvius un rapport du Trésorier de la Cité concernant la requête du Colonel Stewart, qui demande le remboursement de la taxe d'eau payée en 1914, par le Département de la Milice, pour la propriété située au No. 425 de la rue Sherbrooke Ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Département en Loi, pour rapport sur les prétentions du Colonel Stewart et des Autorités du Collège Mc Gill, au sujet de cette taxe.

29615

Sauvius un rapport du Trésorier de la Cité, concernant une communication de M. C. E. Gault, qui demande que certains terrains, portés à son nom sur le rôle d'évaluation, soient mis au nom d'autres personnes.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De donner instruction au Président du Bureau des Estimateurs de se conformer au rapport du Trésorier de la Cité, sujet à l'approbation du Département en Loi.

29884

Sauvius un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, recommandant la mise à la retraite de M. L. J. D. Beaudry, l'un

des comptables de son Département.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène pour rapport.

28893

Sauvius un rapport du Département en Loi, concernant l'enregistrement d'une réclamation au montant de \$33.00, sur la propriété de M. M. L. Lepine & Co. rue Ontario

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer de nouveau au Département en Loi, avec instructions de prendre une action contre les propriétaires, pour la somme de \$33.00, et de faire enregistrer le jugement sur l'immeuble en question.

29885

Sauvius un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. Ernest H. Wier, l'autorisation d'occuper le lot partant le No. Cad. 1523, subd. 7 du Quartier Saint-Georges, pour y recevoir, emmagasiner et vendre de la gasoline, dans un réservoir souterrain.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'accorder l'autorisation demandée.

26651

Sauvius un rapport de l'Architecte de la Ville, informant le Bureau que l'entrepreneur retarde la livraison des poutres "Siegwart", requises pour le planchissage de l'atelier du Parc Baldwin.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De demander à l'entrepreneur de hâter la livraison des dites poutres.

29870

Sauvius un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique,

recommandant de payer à Mlle. Anita Jarry, servante à l'Hôpital des Varioleux, un mois de travail (du 13 octobre au 13 novembre 1915), savoir: \$25.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'autoriser le paiement de la dite somme à Mlle. Anita Jarry, à même le crédit voté pour le salaire de la servante de l'Hôpital de Varioleux.

29877

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, transmettant un compte de l'Hôpital Alexandra, au montant de \$679.00, pour les maladies contagieuses traitées à cet hôpital, en plus du nombre alloué par le contrat, durant le troisième trimestre (juillet-août-septembre) de cette année.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'autoriser le paiement du dit compte, à même le Fonds de Réserve.

29795

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'approuver les plans, soumis par la "Canadian Vickers Limited", pour la construction d'une bâtisse temporaire, sur la propriété de la Commission du Port, en arrière du No. 3000 de la rue Notre Dame Est.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De recommander au Conseil l'approbation des dits plans.

29902-29868

Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incinération, recommandant qu'une somme de \$3,500.00, à être prise à même le crédit voté pour "enlèvement", soit appliquée aux fins suivantes:
Pour l'entretien des chevaux, \$2,200.00

Pour fournitures générales, \$300.00
Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

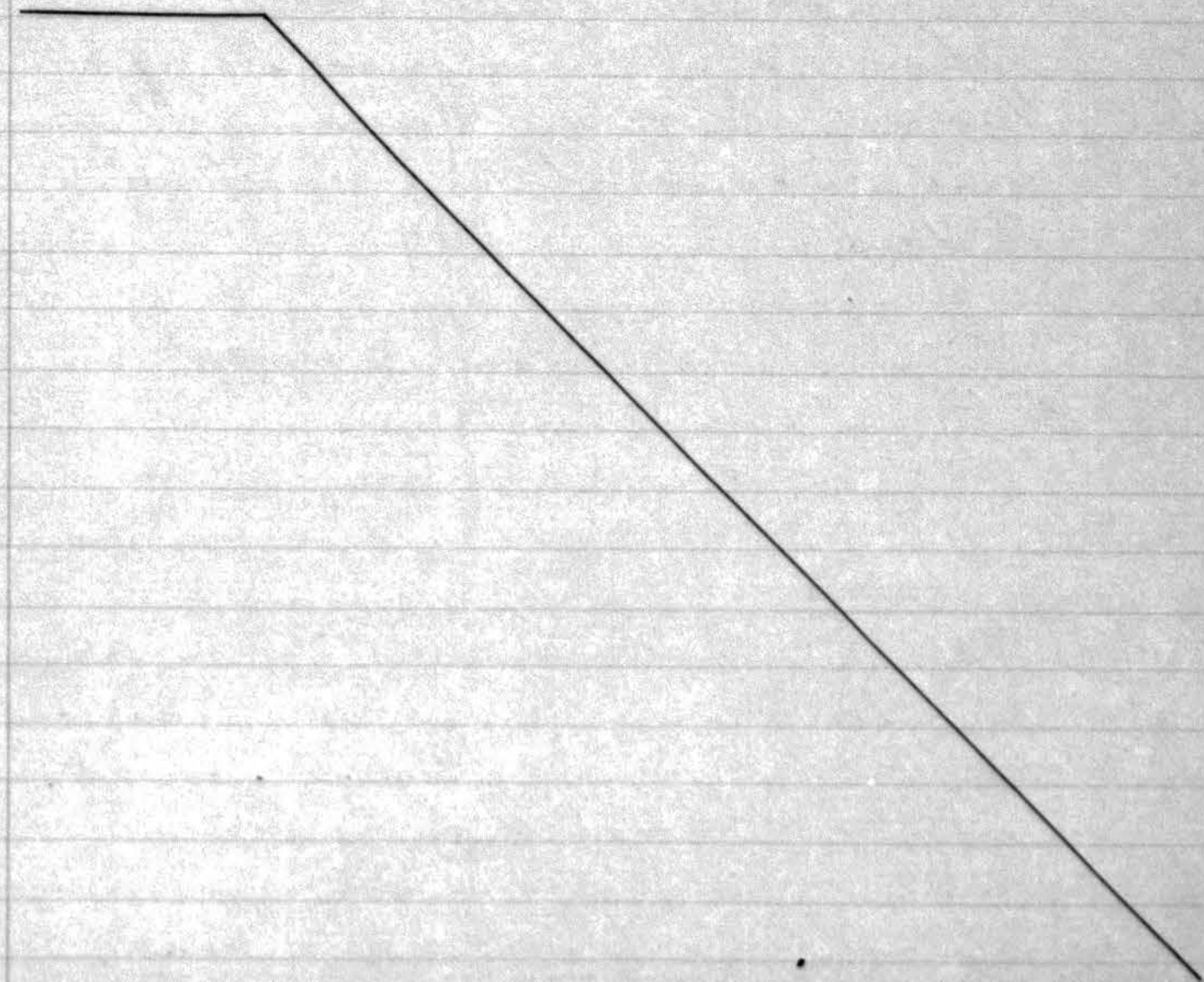
29474

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de voter une subvention de \$500.00 à la "Khaki League".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De recommander au Conseil de voter pour les fins ci-dessus la dite somme de \$500.00, et d'informer les officiers de cette Association que le Bureau s'efforcera d'augmenter le chiffre de cette subvention, dans le prochain Budget.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aimey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Que la séance soit ajournée à 3 hrs. P.M. ce jour.

Journal
M. Maudry



Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires
Tenue le 23 novembre, 1915, 3 hrs. P.M.

Présents,

M.M. les Commissaires Côté,
Ainey,
McDonald

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à présider.

Examinés des mandats, vérifiés par le Contrô-
leur et Auditeur de la Cité, au montant total
de \$28,762.90, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'en autoriser le paiement.

Le Bureau continue l'étude du Budget pour 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la séance du Bureau soit ajournée à 11 hrs.
le 24 du courant, pour continuer l'étude du
Budget.

In making
Yours faithfully,
[Signature]

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires
Tenue le 24 novembre, 1915, A.M.

Présents

M.M. les Commissaires Côté,
McDonald,
Ainey,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ainey est appelé à présider.

28971 Soumis un rapport du Département en
Loi, concernant le contrat de la "Montreal Water
& Power Co."; pour l'approvisionnement
d'eau dans le Quartier Saint-Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

Qu'un avis soit donné à la Compagnie que "un
nouveau contrat doit être passé entre elle et
la Cité, conformément aux dispositions des
contrats existant actuellement entre la Cité
et la dite Compagnie, et que la Compagnie
soit requise d'avoir à s'entendre avec la
Cité sur les taux qui pourront être chargés
par la Compagnie durant les 25 années
à venir, et qu'à cette fin la Compagnie soit
invitée à venir discuter avec le Bureau la
question ci-dessus, le 26 du mois courant,
à 3 hrs. P.M.

29901 Soumise une communication de la Com-
mission des Services Électriques, transmettant
copie d'un jugement rendu par la dite Com-
mission, en rapport avec l'expropriation du
matériel aérien de la "Montreal Light, Heat & Power
Co.", sur la rue Henry et l'Avenue du Parc,
de la rue Craig à l'Avenue des Pins.

- Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.
- 29834 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge
de la préparation des rôles, pour le paiement
de la construction des canaux d'égoûts, concer-
nant la repartition du coût de l'égoût construit
sur le Boulevard Rosemont.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir
s'il concourt dans le dit rapport.
- 29627 Soumis des rapports du Département en Loi,
et du Surintendant du Département de l'Éclair-
rage, sur les soumissions reçues, le 17 novem-
bre courant, pour la fourniture et la pose de
câbles souterrains, dans les districts 4 et 6^e.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu Conformément aux dits rapports, que le con-
trat soit accordé au plus bas soumissionnaire
la "Compagnie Northern Electric Limited",
au prix de sa soumission, en réduisant
toutefois à un an au lieu de 5 ans la ga-
rantie pour les coupe-circuits et appareils
de raccordement, de prier Son Honneur le
Maire et le Greffier de signer le contrat à inter-
venir, et d'autoriser la remise des dépôts aux
autres soumissionnaires.
- 29400 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-
tendant de l'Aqueduc, concernant le peintur-
rage des bâtiments de l'Usine de filtration.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.
- 29904 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-
tendant des Égoûts, recommandant de faire

- vendre certains matériaux qui n'ont pas été
utilisés dans la construction de la Station de Pompe
du Bassin Elgin, et qui sont mentionnés en
détail dans un rapport de "F. W. Dawd", ingénieur
en charge des travaux, daté le 23 octobre 1915.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De donner instructions au Surintendant des
achats et des Ventes de vendre à l'enchère les dits
matériaux, à l'exception de deux portes-vannes
qui devront être transportés à la cour de la
rue De Larimier, pour usage ultérieur.
- Soumis des rapports du Surintendant du
Département des Privilèges et des Licences,
recommandant l'octroi des privilèges suivants:
29896 Séminaire de Saint-Sulpice, privilège de
garder en place 6 entrées à charbon, sous
le trottoir de la rue Sainte-Catherine Est.
29894 M. W. L. E. Mussen & E. J. Rufford, privilège,
au nom de la Succession Thomas Mussen,
pour garder en place deux entrées à charbon,
sous le trottoir de la rue Durocher.
29893 E. Loignon, privilège de garder en place
deux entrées à charbon sous le trottoir de la
rue Notre-Dame Ouest.
29892 A. W. Vineberg, privilège de garder en place
une entrée à charbon, sous le trottoir de la
rue Ontario Est.
29891 F. W. Fairman, privilège de garder en place
trois entrées à charbon, sous le trottoir de la
rue Saint-Jacques.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi des dits
privilèges.
- 29899 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
recommandant de faire voter un crédit ad-
ditionnel de \$1,500.00, pour dépenses contin-
gentes de son Département.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

29898 Soumis une communication de l'Association
des Plombiers, concernant la nomination
d'un inspecteur de plomberie, dans le Dépar-
tement de l'Inspection des Pâtisseries.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'informer la dite Association que seuls des
plombiers pratiques ont soumis leur appli-
cation au Bureau.

29115 Soumis un rapport du Chef du Département
des Incendies, concernant les examens médi-
caux subis par les Ex-Compagnons Pausan Carbeil
et Louis St. Aubin, qui demandent tous deux
l'émission d'une police acquittée de \$1,000.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir
si les explications données, par le Chef du Dé-
partement des Incendies, sont satisfaisantes.

Soumis un mandat, vérifié par le Con-
trôleur et Auditeur de la Cité, au montant
de \$5,042.00, représentant la balance due sur
le contrat de M. J. Brunet, pour travaux d'em-
bellissement des approches du Monument Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'autoriser le paiement du dit mandat.

29872 Soumis un rapport du Chef du Département
des Incendies, transmettant la résignation du
Pompier Adilard Allard.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'accepter la dite résignation.

21592 Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, recommandant la mise
à la retraite de John O'Hearn, mécanicien du
Département des Incendies.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

Le Bureau continue ensuite l'étude du Budget.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu Que la séance soit ajournée, à 3 hrs. P.M.,
ce jour.

In meeting
Yours faithfully,

Procès-Verbal, d'une séance du
Bureau des Commissaires,
Tenue le 24 novembre, 1915, P.M.
Présents,

M.M. les Commissaires Côté,
Ainey,
Mc Donald,

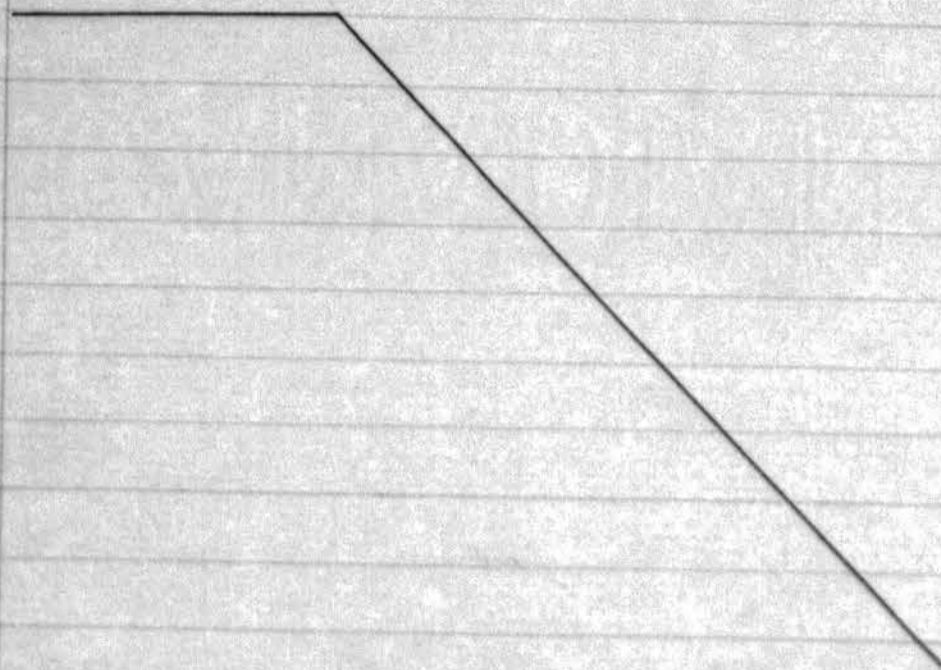
En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu D'approuver les requisitions suivantes:
Incendies: No. 258.
Voie - (Division Ouest): No. 148.
Do - (" Est): Nos. 200-202-203.

Le Bureau continue l'étude du Budget.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu Que la séance soit ajournée au 25 du courant
à 10 hrs. A.M.

In meeting
Ajournement.



Procès-Verbal, d'une assemblée du
Bureau des Commissaires,
Tenue le 25 novembre, 1915, A.M.
Présents,

M.M. les Commissaires Mc Donald,
Côté,
Ainey,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à présider.

Soumis un rapport sur les opérations
du Bureau des Commissaires, durant l'ex-
ercice 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De donner instructions au Traducteur officiel
de la Ville de faire une traduction anglaise
du dit rapport, et au reçu de la dite traduc-
tion de la référer au Surintendant des Im-
pressions et de la Papeterie, pour impressions.

Soumise une communication de M. A. Rob-
ert Thérien, au sujet de la demande de
M. D. Bertrand et des Membres de la "Russian
Orthodox Church", pour du délai, pour les
paiements qu'ils doivent faire sur des ter-
rains achetés de la Ville, et situés sur
la rue Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Trésorier de la Cité pour rapport.

Soumis des mandats, vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au mon-
tant total de \$ 113,701.57, suivant liste
certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De l'autoriser le paiement.

Soumis un état de déboursés, faits par
le Département en Loi, sans différentes
causes et s'élevant à la somme totale
de \$208.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le paiement des dits déboursés,
à même le Fonds de Réserve.

28663 Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, transmettant certains renseigne-
ments, demandés par le Département en Loi
au sujet de la construction d'un trottoir,
sur le côté nord de la rue Robert, à l'est de
la rue Fullum.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Département en Loi.

23530 Soumis une communication de M. L.
S. Glass, au sujet de la réclamation de
M. Théo. Daoust, au montant de \$159.00
pour prix de copies de plans du Bain
du Quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour
rapport immédiat.

28785 Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, au sujet de la Compagnie des
Tramways, pour permis de construire une
voie d'évitement, depuis la rue Nicolet
jusqu'à la propriété de la Compagnie
"W. J. Poupore".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

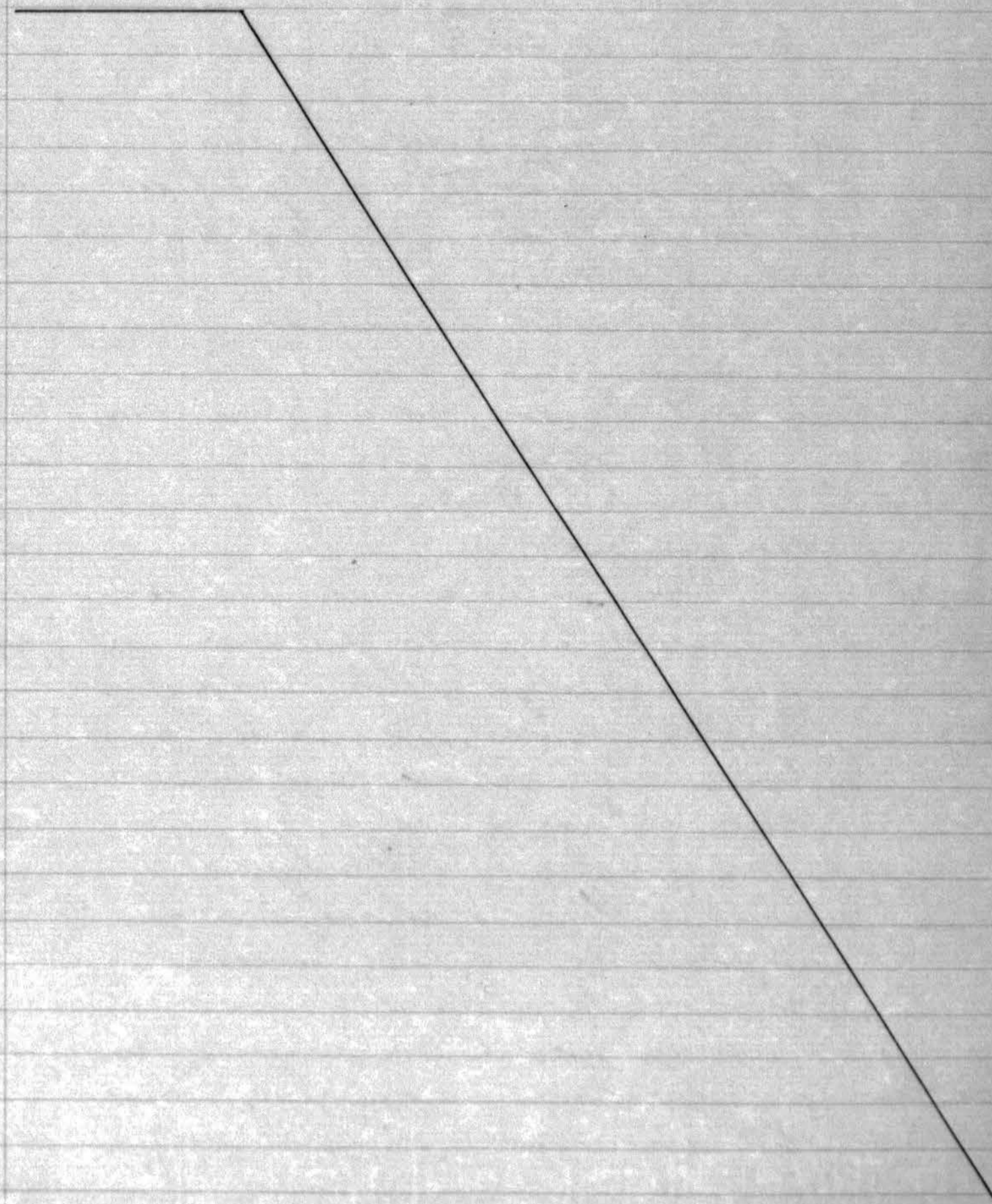
Résolu De référer au Surintendant des Privilèges
et des Licences, pour rapport.

Le Bureau procède à la continuation de l'étude
du Budget.

Et advenant 1 hr. P. M.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la séance soit ajournée à 3 hrs. P. M. ce
jour.

In meeting
Ajournement.



Procès-Verbal, d'une séance du
Bureau des Commissaires,

Tenue le 25 novembre, 1915, P.M.

Présents,

M.M. les Commissaires Côté,
Ainey,
McDonald,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Le Bureau continue l'étude du Budget.

Soumis des rapports du Surintendant
du Département des Privilèges et des Licences,
recommandant l'octroi des privilèges ci-après
mentionnés:

29927

M.M. P. x F. Prefontaine, privilège de garder
en place, une entrée à charbon, sous le trot-
toir de la rue Saint-Jacques.

29926

A. S. Valiquette, privilège de garder en place
une entrée à charbon, sous le trottoir de la rue
Saint-André.

29925

La Compagnie de Publication de la Croix,
privilège de garder en place une entrée à char-
bon, sous le trottoir de la rue de la Fortification.

29928

Nathan Land, privilège de garder en place
deux entrées à charbon sous le trottoir de la
rue Ontario Ouest.

29924

E. Laignon, privilège de garder en place
deux entrées à charbon, sous le trottoir de
la rue Notre-Dame Ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De recommander au Conseil l'octroi des
dits privilèges.

29857

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en
Chef, recommandant le vote d'un crédit de
\$462.00, pour l'exécution des travaux de remodelle-
ment de la ruelle Saint-Christophe, entre les
rues Rachel et Duluth.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de la
dite somme, pour les fins ci-dessus.

29858

Soumis un rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant de permettre à M.M. Lam-
bert et Fiers d'installer un moteur électri-
que, comme pouvoir, pour une manu-
facture de boîtes, sur la propriété située
rue Moreau, No. Cad. 80, subsds, 25-26-27,
Quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instructions au Trésorier de la Cité
et à l'Officier des Salaires Raisonables d'in-
former le Bureau immédiatement, si toutes
les réclamations des ouvriers Tailleurs de
pierre, employés par M.M. John Quinlan
& Co., pour les travaux de la Bibliothèque,
sont réglées.

25476

Soumis un rapport du Chef du Dépar-
tement des Incendies, Re: Projet d'achat
d'un terrain pour l'établissement d'un Poste
à Park Extension.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instructions au Surintendant des
Achats et des Ventes de préparer des avis pour
la réception des soumissions (offres de terrain)
dans la section comprise entre les rues

suivantes: pour terrain de 50x76 pieds ou plus.
Beaumont-St. Adèle-Abraham et Verville
(les deux côtés de ces rues inclus.)

29988

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$9,800.00, pour la pose de tuyaux à l'eau, dans la rue Kingsbury, du Boulevard Rosemont à la rue Pelanger.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil, pour les fins ci-dessus le vote de la dite somme de \$9,800.00, à être imputée sur le crédit voté pour la construction d'un pavage en asphalte et blocs de scories qui ne peut être exécuté cette année sur le Boulevard Rosemont, de la Montée Saint-Michel à la rue Des Carrières.

29900

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant la remise du dépôt de \$302.00, à la Bitulithic Paving Co. Ltd. la dite Compagnie ayant terminé le pavage des rues Wolfe et Visitation, à la satisfaction des Ingenieurs.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu d'approuver la dite recommandation.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu d'informer le Secrétaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qu'il en coûtera à la Ville \$8,874.00, pour changer la nature du pavage en face des Ecoles suivantes: Académie du Bon Conseil.

Couvent Visitation.

Ecole Murphy et

" Bethléem,

et que vu la saison avancée de l'année il est impossible de faire les travaux durant

la présente saison, et informer aussi la Commission des Ecoles Catholiques que si le pavage est renouvelé en face des écoles ci-dessus mentionnées, la même demande sera faite pour les autres écoles et les églises de la Cité et que d'après une estimation de l'Ingenieur-Surintendant de la Voirie, ceci coûtera \$88,101.95, et qu'il est impossible de dire si les finances de la Ville permettront d'exécuter ce travail durant la présente saison.

20107

Soumise une communication du Notaire J.A. O'Sheman, informant le Bureau que M. M. Edmund et Odélie Lefebvre entendent retirer la demande d'élargissement de la partie des rues Saint-André et Saint-Hubert qui traverse le Parc Rockledge, et demandant de leur retourner les plans, titres et documents qui accompagnaient leur demande.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire droit à la dite demande.

29905

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant d'amender le Règlement No. 302, quant à ce qui regarde le prix des raccordements d'égalité et de fixer ce prix à \$5.00 au lieu de \$3.00.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu d'approuver la dite recommandation et de recommander au Conseil d'amender le Règlement en conséquence.

29431

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant l'exemption de taxes d'égalité demandée par un certain nombre de propriétaires.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil de faire avec

Amendé par
résolution du 10 mars 1916
page 27 Col. 16.

Les propriétaires d'immeubles sur les rues
St. André, à partir de la hauteur des terres
à la rue Bélanger, et de la hauteur des
terres à la rue Villerey, (ci-devant Rose-
de Lima, côté ouest);
rue St. André, de la rue Beaubien à la rue
Bélanger, (côté ouest);
Westmount, du Chemin de la côte des
Neiges aux limites de Westmount, (côté sud);
rue St. Christophe, de la rue Cherrier à la
rue Ray;
rue St. Christophe, de la rue Duluth à la rue
Marie-Anne;
rue Brennan, de la rue Prince à la rue Ann.
" Mentana, de la rue Rachel à l'ave. Mont-
Royal; (côté est);
rue Mentana, de l'ave. MontRoyal à la rue
Gifford, (côté est);
rue Mentana, de Gifford à Laurier, (côté est)
" Robin, de la rue Beaudry à la rue Saint-André.
" Beyer, du chemin de fer du Pacifique
Canadien à la rue Beaubien, (côté ouest);
St. Eue, de la rue Chateaubriand jusqu'au
bout de l'égoût allant vers l'ouest, (côté nord);
Avenue Minto, de la rue St. Jacques au
Chemin de Fer du Pacifique Canadien,
(côté ouest);
De Letang;
Avenue Seaforth;

les arrangements mention-
nés au rapport ci-dessus de l'Officier
en charge de la cotisation des égouts.

29851

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingé-
nieur en Chef, recommandant de payer
à M. M. Hénauld et Hefferman, une somme
de \$ 4,147.50, représentant le coût de la
bordure en ciment requise pour la construc-
tion de trottoirs sur les rues Comte, Marlborough,
Côte des Neiges, Côte Saint-Antoine et Avenue
de Pins.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est
Résolu De recommander au Conseil que la dite somme
de \$ 4,147.50, soit payée à M. M. Hénauld et Hefferman
à même la balance disponible du crédit voté
pour la construction des trottoirs en question.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est
Résolu Que la séance soitournée au 26 du courant,
à 11 hrs. A. M.

Journallement. In meeting

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires

Tenue le 26 novembre 1915. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,
McDonald,
Côté,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Soumis des mandats vérifiés par le Con-
trôleur et Auditeur de la Cité, au montant
total de \$42,550.60, suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'en autoriser le paiement.

29921

Soumis un rapport de l'Ingénieur
Surintendant de la Voirie, sur l'avis donné
à la Cité par la "Montreal Light, Heat & Power Co."
de son intention d'ériger des poteaux au coin
des rues Cartier et Logan.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De recommander au Conseil l'octroi du permis
demandé par la Montreal Light, Heat & Power Co.

29940

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surinten-
dant de la Voirie, recommandant de permettre à
la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger
des poteaux sur les rues Avenue Hôtel de Ville,
Cadieux, des Pins, Bordeaux, Bureau, Frontenac,
Davidson et Notre-Dame.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De recommander au Conseil l'octroi du

permis demandé par la dite Compagnie.

Une délegation, représentant la "Montreal Technical
Institute", se présente devant le Bureau et de-
mande de se faire voter une subvention de
\$7,500.00, pour l'année 1916.

Les délégués attirent en outre l'attention du
Bureau sur le fait que la subvention de
\$5,000.00, pour l'année 1914 ne leur a pas été payée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Directeur de l'Assistance Muni-
cipale, pour rapport spécial.

Le Bureau prend de nouveau en considération
la question des réclamations, pour salaire,
faites par des ouvriers, employés par M. M.
John Quinlan & Co., en rapport avec les travaux
de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instructions à l'Officier des Salaires
raisonnables de faire un rapport spécial,
sur cette question, pour aujourd'hui même.

29380

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, transmettant certains renseignements,
au sujet du protêt servi par la Compa-
gnie "Stinson Peck Builders' Supply".

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Département en Loi.

Soumis un rapport du Département en
Loi, au sujet de l'application du Règlement
No. 581.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De donner un avis public dans les journaux,
conformément à l'article 533 de la Charte,
aux propriétaires et occupants de se confor-

ment au Règlement No. 581, en ce qui regarde le raccordement de leurs fils avec les fils des conduits souterrains, le dit avis public devant être donné sous la direction du Département en Loi.

29844

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, déclarant, en réponse à une demande des Clubs Ouvriers Municipaux, qu'il ne peut recommander d'exécuter en régie les travaux du viaduc de la rue St. Denis.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de transmettre copie du dit rapport à la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux.

22203

Soumis un rapport du Notaire de la Ville, au sujet de l'empiètement par M. E. Desormeaux sur la rue LaGauchetière.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le bail, en faveur de M. E. Desormeaux, pour le terrain de la Cité qu'il occupe en face de sa propriété, rue LaGauchetière, le tout selon le rapport du Département en Loi.

29718

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, au sujet de la remise d'un dépôt, à la Maison Geib.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de rescinder la résolution du 22 novembre, recommandant la remise d'un dépôt de \$1,600.00, Re: Fourniture et installation de lampadaires, sur les rues Ste. Catherine et Pleury, et vu que la Compagnie "Best" n'a obtenu le contrat que pour une partie des travaux à exécuter sur ces rues, et qu'une remise de \$991.00 leur a été faite sur leur dépôt, que la différence

de ce dépôt, savoir: \$609.00 leur soit remise.

29779

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, informant le Bureau des réparations temporaires que la Compagnie des Tramways se propose de faire à sa voie, sous le viaduc de la rue Saint-Denis.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de permettre à la Cie. des Tramways de faire les dites réparations temporaires, tel que suggéré dans le dit rapport.

29854

Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la demande de M. Emile Dubois, d'être exempté du coût de l'équité construit sur la rue Saint-Patrick.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de donner avis à M. E. Dubois qu'il ne peut être exempté de payer sa cotisation, pour le dit équité, selon les rapports de l'Ingénieur-Surintendant des Équités et du Département en Loi, et d'informer M. l'Échevin Elie en conséquence.

30327

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, sur le service des Tramways, durant la semaine finissant le 30 novembre 1915.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recevoir le dit rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, demandant l'autorisation de charger, sur la balance de \$10,202.99, du crédit voté pour le nettoyage des rues en général, l'enlèvement de la neige sur les trottoirs et dans les rues où passent les tramways, jusqu'à concurrence du montant disponible. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'accorder l'autorisation demandée.

29816 Soumise une communication de M. Ch. Pénard,
au sujet du protêt qui lui a été signifié, par
la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

29929 Soumis un rapport du Surintendant des
Marchés, recommandant le transport du bail
de l'étal No. 22, Marché Saint-Antoine, de M.
William Mitchell à M. René Armaiz.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser le dit transport.

29939 Soumis un rapport du Secrétaire de la Com-
mission des Réceptions, demandant l'autori-
sation de faire certaines dépenses pour recevoir
officiellement un détachement des Cadets d'Aus-
tralie qui visitera Montréal, la semaine pro-
chaine, et de lui offrir un goûter et une pro-
menade en voiture, sur le Parc MontRoyal.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'autoriser les dites dépenses, jusqu'à con-
currence d'un montant de \$250.00.

29931 Soumis des rapports du Surintendant du
29930 Département des Privilèges et des Licences,
29933 transmettant les demandes ci-dessous men-
29932 tionnées, pour l'octroi de privilèges dans les
rues publiques, savoir:

Noms des Requirants.	Nature du Permis.	Location.	Taxe pour l'année courante.
Montreal Securities Cor- poration Ltd.	Permis de lumière, Colège	St. Mary Hill	\$ 8.46
A. Blondin & Co. Inc.	Entrée à charbon, St. Cathari- ne	à mds. etc. ne Est.,	12.05

Noms des Requirants. Nature du Permis, Location, Taxe pour l'année courante.

Mrs. J. L. Pelletier, Entrée à charbon, St. Gabriel, \$ 1.11
Dams. B. P. Brisson,
Mrs. L. de Salaberry, " " " St. Catherine O. 2.82

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De recommander au Conseil l'octroi des dites
privilèges.

Soumis le rapport du Département en Loi, au
sujet de la mise à retraite de l'Ex-Constable
Joseph Mongeau.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver la mise à la retraite du dit Joseph
Mongeau, avec une pension équivalente à la
moitié de son salaire et de référer le dossier
au Contrôleur et Auditeur de la Cité et au
Directeur de l'Assistance Municipale, pour ac-
tion en conséquence.

27193 Soumis un extrait du procès-verbal d'une
séance du Conseil, tenue le 22 du courant,
à l'effet de rejeter un rapport du Bureau
des Commissaires, recommandant de voter
une somme de \$2,000.00, pour l'engagement
d'experts. Re: - Abattoirs.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De réitérer le rapport du 12 novembre 1915,
et de recommander que les conclusions d'ic-
lui soient approuvées.

Soumis un rapport du Chef du Départe-
ment des Incendies, recommandant la no-
mination de M. Outila Charest, à la position
de pompier de 2^eème. classe, au salaire
initial de \$800.00 par année.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver la dite recommandation.

29945 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la promotion de M. L. A. Charest, au poste de surintendant du service du Télégraphe d'alarmes, en remplacement de feu M. James Ferns, au salaire de \$2,250.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu D'approuver la dite recommandation.

29946 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la promotion de M. J. McCaffrey, au poste de premier assistant surintendant du service du Télégraphe d'alarmes, en remplacement de M. L. A. Charest, promu, au salaire de \$1,750.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu D'approuver la dite recommandation.

29943 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant de prendre une somme de \$4,000.00, sur les crédits disponibles de son Département, comme suit:-

Ferrage des chevaux,	\$ 500.00
Fourniture pour autos,	1,000.00
Réparation et entretien, Service du Télégraphe d' alarmes,	2,500.00

et d'appliquer la dite somme à l'item de l'entretien des chevaux, dont le crédit est maintenant complètement épuisé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu De recommander au Conseil d'opérer le virement ci-dessus.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu Que la séance soit ajournée à 4 hrs. P.M. ce jour.

Un mot rayé ind.

Ajournement.

In meeting

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires,

Tenue le 26 novembre, 1915, P.M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
Mc Donald,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à présider.

Les représentants de la "Montreal Water & Power
Co." sont présents au Bureau, sur invitation,
au sujet de la fourniture de l'eau dans le
Quartier St. Paul.

Après pourparlers, ils s'engagent à soumettre
des propositions, par écrit, tant pour le
Quartier St. Paul que pour tous les autres
Quartiers, desservis par la dite Compagnie.

Soumis des mandats, vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant
total de \$53,657.97, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De l'autoriser le paiement.

Soumis le rapport de l'Officier des Salaires
Raisonnables, au sujet des réclamations, pour
salaire, produites contre M. M. John Quinlan & Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la résolution du 8 octobre 1915, sur une
communication de l'Association des Tailleurs
de Pierre, concernant des réclamations pour
différence de salaire, faites contre M. M.
John Quinlan & Co., par les ouvriers employés

aux travaux de la Bibliothèque Municipale, soit
annulée et que le Trésorier soit autorisé à payer
un acompte de \$25,000.00, suivant certificat actuel-
lement au Bureau du Caissier de la Cité, et
qu'un délai de 10 jours soit accordé à M.
Latreille pour faire rapport sur le bien fondé
des réclamations produites.

Et advenant 4.45 hrs. P.M., la séance est sus-
pendue jusqu'à 5.15 hrs.

Le Bureau rentre en séance et
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la séance soit ajournée à lundi, le
29 courant, à 11 hrs. A.M.

Ajournement

M. M. Ainey

Procès-Verbal, d'une séance du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 29 novembre, 1915, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.
M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
McDonald.

Soumis des mandats, vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au mon-
tant total de \$1,080,680.00 suivant liste cer-
tifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'en autoriser le paiement.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
recommandant de souscrire à l'emprunt
de \$50,000,000.00 du Gouvernement Fédéral,
une somme d'environ \$160,000.00, pour le
Fonds d'Amortissement de la Commission des
Écoles Protestantes, il est

Résolu à l'unanimité:
De souscrire à l'emprunt de \$50,000,000.00
du Gouvernement Fédéral, la somme de
\$160,000.00, dont \$80,000.00, par l'entremise de
M. M. Gauthier et Frigon, et \$80,000.00 par
l'entremise de M. M. Meredith & Co., les dites
souscriptions devant servir de placement
pour le Fonds d'Amortissement de la Commis-
sion des Écoles Protestantes de Montréal.

24643 Soumis un rapport du Surintendant
du Département des Privilèges et des
Licences, transmettant la demande de la
Banque d'Ottawa, pour le privilège de

garder en place une voûte sous le trottoir
des rues Dollard et Saint-Jacques.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De recommander au Conseil l'octroi du
dit privilège.

20288 Soumis un rapport du Département
en Loi, recommandant de payer à M. le
Notaire J. A. Savignac, une somme de \$49.50,
pour honoraires professionnels, en rap-
port avec l'achat d'une propriété appar-
tenant à M. M. Wall Brothers.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald,
il est
D'autoriser le paiement de la dite somme
de \$49.50 au Notaire J. A. Savignac, la dite
somme à être chargée contre le déficit
que la Ville a gardé, pour se garantir
contre les hypothèques grevant la dite
propriété, et contre toutes dépenses
à être faites pour obtenir un titre
parfait

Soumis un rapport de l'Architecte
Mapwell, au sujet de certaines défec-
tuosités qui existent dans les travaux
du Monument Cartier.

Résolu Sur proposition de M. le Commis-
saire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De recevoir le dit rapport.

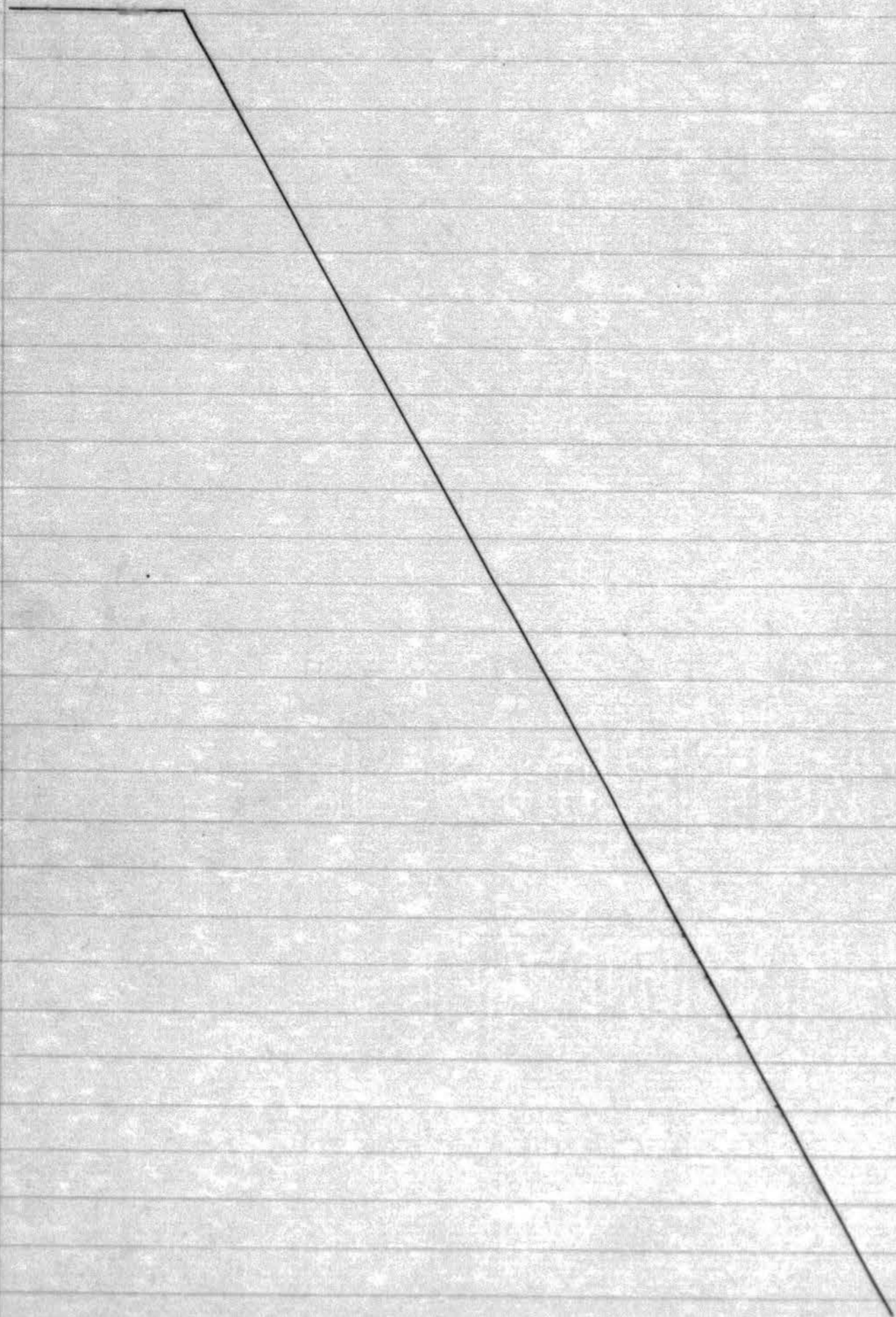
Le Bureau procède à la continuation
de l'étude du "Budget", pour l'exercice
1916.

Sur proposition de M. le Commissaire
Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey,

Il est,
 Résolu Que tous les employés dont le salaire est de \$700.00 et au-dessous reçoivent une augmentation de \$50.00 et que cette augmentation soit portée au budget 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu Que la séance soit ajournée à mercredi le 1er décembre prochain à 9 hrs. A.M.

Ajournement. M. Ainey



Process-Verbal, d'une séance du
 Bureau des Commissaires.

Tenue le 1er décembre, 1915, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président
 M. M. les Commissaires Côté,
 Ainey,
 Mc Donald.

Sauvise une communication de M. A. P. Bélain, concernant l'expropriation de sa propriété, coin des rues Mont Royal et Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,

Résolu De référer au Département des Reclamations pour rapport.

Sauvise une application de M. Arthur Goulet, à la position d'inspecteur de plomberie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est,

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville.

29978 Sauvise un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, concernant la demande faite par la Succession F. D. Latrille, pour le privilège d'installer une entrée à charbon, sous le trottoir de la rue Ste. Catherine, Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer le dossier au Député-Ingénieur en Chef.

Soumis les rapports du Département en Loi et des Experts, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'autoriser le règlement des dites réclamations comme suit, à même le Fonds de Réserve:

No. 9961 - Comm. Platé Glass,	Ass. Co.,	Vitre brisée,	\$ 117.21
10014 - Can. Candy Co.,		Coût de lettrage,	5.00
9965 - H.C. McGill,		Chute sur trottoir,	50.00
9990 - M.M. Pelletier-Lé-		Frais d'avocats,	6.25
		tourneau & Cie. associés,	

Les réclamations suivantes, laissées à la discrétion du Bureau, sont rejetées:

No. 9824 - Jules Laparte,	Accident de travail,	120.25
9995 - Joseph Merineau,	" "	22.50
9848 - Francis Cerreault,	" "	150.00
9993 - H. Grault,	" "	150.00
9964 - Julien Rouleau,	" "	22.50
9943 - P. Madon,	" "	17.50
9940 - Pierre Duperron,	" "	210.00

Reclamations rejetées:

9743-9955-9985-9973-9981-9873-9978-9988-9822-9963-9923-9543 - Re.: Daniel Gallery - 9945-9925-9872-9927-9886-9929-9971-9808 - Re.: S.J. Fisher.

29697 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant le résultat de la vente à l'enchère de certains matériaux de démolition qui eut lieu le 23 novembre 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recevoir le dit rapport et d'en transmettre copie au Trésorier de la Cité.

29991 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, suggérant divers amendements à la Charte, concernant les emprunts, le taux des intérêts et la préparation des rôles spéciaux de cotisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

29427 Soumis un rapport du Département en Loi, en réponse à une interpellation de M. N. Echevin Rubenstein, concernant le contrat accordé à la Compagnie Canadienne d'Autobus.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil.

29983 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de transférer à M. David Dankner, le bail de M. N. Pichot, pour l'étal no. 11, occupé comme glacière, dans le Marché St-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le transfert du dit bail, aux conditions ordinaires.

29856 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le bail du Club Delorimier, pour l'usage de l'une des salles de l'ancien Hotel de Ville de Delorimier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux, de faire signifier, dès maintenant, au Club Delorimier, un avis à l'effet que la Cité n'entend plus relouer la salle en question, et que le Club Delorimier devra déguerpir le dernier jour d'août 1916, le tout sans la direction du Département en Loi et de voir également à ce que le dit Club ne reste pas en possession de cette salle, après le dernier jour d'août 1916. Il est, en outre,

Résolu De voter, à même le Fonds de Réserve, une somme de \$3.00, pour payer au Notaire G. Maynard, le prix d'une copie du bail intervenu entre le Club De Larimier et l'ancienne Municipalité de De Larimier.

29965
Chevrier Soumis un rapport du Département en Lai, recommandant de payer à Messieurs Belcourt, Ritchie et ~~Chabot~~, avocats, un compte au montant de \$159.99, représentant leurs honoraires, dans la cause de Robertson contre la Cité de Montréal et la "Canadian Autobus Co."

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser le paiement de la dite somme, Ex-Fonds de Réserve.

29957 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc, recommandant de rembourser à la Compagnie "Wickers Boiler", un dépôt de \$1,870.00, fait en rapport avec son contrat, pour la fourniture de deux chaudières de 350 et de 500 C.V.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser le remboursement du dit dépôt.

29785 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, concernant la demande de la Cie. des Tramways, pour permis de construire une voie d'évitement sur la rue Nicolet.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, pour rapport sur les conditions à imposer, et au Département en Lai pour l'interprétation du Règlement No. 210.

Soumise une communication de M. Cléophas

Labellé, offrant de vendre un terrain, situé au coin des rues De Larimier et Beaubien. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$261,291.58, suivant liste certifiée. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'en autoriser le paiement.

29986 Soumise une communication de M. J. Goulet, concernant l'établissement d'une boutique de tailleurs, sur la rue Mont Royal.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

29678 Soumise une communication de Messieurs Pass & Angers, avocats de la "Harris Abattoir Co.", concernant le permis demandé par la Compagnie du Pacifique Canadien, pour l'érection d'une plateforme dans la cour de la dite Compagnie, rue Ontario.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De réitérer le rapport fait au Conseil, en date du 17 novembre 1915, et d'informer la Compagnie du Pacifique Canadien, qu'à l'avenir les permis de cette nature devront être demandés au préalable.

29901 Soumis un rapport du Département en Lai, concernant l'appropriation du système aérien de la "Montreal Light, Heat & Power Co." sur la rue Orléans, l'Avenue du Parc, entre la rue Craig et l'Avenue

des Pins.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Nivey, il est de recommander au Conseil de voter une somme de \$10,668.57, pour payer l'indemnité accordée à la dite Compagnie, et une somme de \$547.10, pour payer les dépenses de cette expropriation.

Le Bureau continue l'étude du Budget. L'Avocat en Chef de la Cité, ainsi que l'Avocat Consultant M. Atwater, le Contrôleur et Auditeur sont présents. L'étude du Budget est ajournée à 4.30 hrs. P.M., et le Bureau continue l'expédition des affaires de routine.

29754 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc, recommandant de payer à la "Wicks Boiler Co.", une somme de \$2,549.25, représentant la balance due sur son contrat, pour la fourniture de deux chaudières à vapeur, à la Station de Pompes du Bas-Niveau.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Nivey, il est de payer à la "Wicks Boiler Co.", la dite somme de \$2,549.25, les dépenses des chaudières en question ayant été faites à la satisfaction des Ingénieurs de la Cité.

Soumise une communication de M. A. Grand, offrant de vendre à la Ville, sa propriété, pour l'élargissement du Boulevard Crémazie et de la rue Lajeunesse.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Nivey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de référer au Président du Bureau des Estimateurs, pour rapport sur l'évaluation de la propriété en question, et de demander au Surintendant de Police un

rapport sur les accidents qui ont pu se produire depuis quelque temps à l'intersection de ces deux rues. Il est, en outre, Résolu de demander à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer s'il ne serait pas possible de faire disparaître tout danger d'accident à l'angle de ces rues, en changeant la location de la voie des tramways.

29962 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, recommandant de permettre à la Montreal Light Heat & Power Co. d'iriger des poteaux, sur le côté est de la rue Saint-Denis.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Nivey, il est de recommander au Conseil l'octroi des permis demandés.

Soumise une communication de M. P. J. White, demandant la position d'inspecteur de plomberie.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Nivey, il est de référer à l'Architecte de la Ville.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi des permis suivants:

29869 Harmandas Chartrand, permis d'occuper le lot No. 2115, Quartier St. Gabriel, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois et du Charbon.

29845 L. M. Hart, permis d'occuper le lot No. 1622, Subd. partie 8-1 du Quartier St. André, pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline, dans un réservoir souterrain.

29846 James Morgan, permis d'occuper le lot No. Cad. partie 67 du Quartier St. Laurent pour y recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline, dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'accorder les dits permis.

27571 Soumis un rapport du Département
en Loi, concernant l'application de la Règle
123 des Règles du Conseil, à certains tra-
vaux d'améliorations au tunnel de la rue
Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre au Conseil le rapport du Bureau
en date du 19 novembre 1915.

22315 Soumis un rapport du Surintendant des
Édifices Municipaux, recommandant de
substituer l'usage des serviettes et rouleaux
en toile, dans les cabinets de toilette des
Édifices Municipaux, au papier sanitaire,
utilisé depuis le 19 août 1914, suivant ré-
solution adoptée par le Bureau, à cette date.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver la recommandation du Sur-
intendant des Édifices Municipaux, et à
cette fin de reconsidérer et de rescinder
la résolution du Bureau, en date du 19
août 1914.

29958 Soumis un rapport de l'Ingénieur Su-
rintendant de la Ville, recommandant
d'horologuer à 60 pieds de largeur, la rue
Talleyrand, entre la rue Perri et l'Avenue
du Parc et de l'Isle.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Département en Loi la question

suivante:

"La Ville est-elle obligée de racheter les poteaux
que les différentes Compagnies électriques posent
dans les rues de la Cité?"

"Est-il vrai que la Cité doit payer une moyenne
de \$15.00, pour ces poteaux, chaque fois qu'il
s'agit de les enlever, et cela en vertu de quelle
Loi ou de quel règlement?"

"Si la Cité paie une moyenne de \$15.00 par
poteau quand il s'agit de les enlever, ne se-
rait-elle pas exemptée de payer cette somme
si la Cité refusait aux Compagnies la per-
mission de passer leurs poteaux dans diffé-
rentes rues?"

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant
de retrancher de l'ordre du jour l'item con-
cernant le règlement demandant l'autorisa-
tion d'emprunter \$25,000.00, pour achat de
pierre à bordure.

29914 Soumis un rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant d'approuver les plans,
soumis par la "Prudential Coal Co.", pour
la construction d'un élévateur à charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De recommander au Conseil d'approuver
les dits plans.

29843 Soumis un rapport de l'Ingénieur en
Charge des Chemins de Fer, en réponse
à une interpellation de M. l'Échevin Du-
beau, concernant l'état des voies de la
Compagnie des Tramways, sur la rue
Archambault.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil.

29971

Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage, recommandant d'accepter l'offre faite par la Compagnie "G. M. Best", pour éclairer, au coût de \$2,063.88, le matériel aérien de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", sur la rue Fleury, l'avenue du Parc, entre la rue Craig et l'avenue des Pins.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu de recommander au Conseil l'acceptation de la dite offre et le vote du crédit nécessaire à cette fin.

29963

Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur en Chef, recommandant la construction d'un trottoir fermant, rue Saint-André, entre les rues Johnson et Roy, au coût de \$499.00.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu d'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

27127

Soumis un rapport du Département en Loi, avisant le Bureau que M. J. M. Best, l'entrepreneur pour la construction de conduites souterraines (contrat No. 4) a droit de mettre fin au bon de garantie de \$100,000.00 qu'il a donné pour garantir l'exécution de son contrat, attendu que les travaux sont terminés à la satisfaction de la Commission des Services Électriques.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu d'autoriser M. Best à mettre fin au dit bon de garantie de \$100,000.00.

29972

Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges, transmet-

tant la demande de Madame Milton Pennington, pour le privilège de garder en place une route et une entrée à charbon, sous le trottoir de la rue Sherbrooke Ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu de recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.

22815

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de l'action prise par M. M. Quinlan & Robertson Ltd., en réclamation d'une somme de \$6,631.80, représentant le montant des bénéfices qui ils auraient réalisés sur certains travaux de pavages qu'ils avaient à faire par contrat, pour le compte de la Ville, et que cette dernière a faite par erreur.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu d'autoriser les Avocats de la Ville à régler, pour la somme de \$5,000.00 et les frais la réclamation de M. M. Quinlan & Robertson, le montant requis à être imputé sur le Fonds de Réserve.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Tiney, il est résolu que la séance soit ajournée à 4.30 hrs. P.M. ce jour.

Un mot rayé, nul.
Un renvoi bon.

In making
Ajournement.

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 1er décembre, 1915, P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président
M. M. les Commissaires, Côté,
McDonald.

Reçus des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$2,275.75, suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Vairie - (Hôtel de Ville) No. 36.
Do. - (Division Est) Nos. 206-207.
Egouts - (" Est) No. 205.
Vairie - (" Nord) Nos. 492-495-496-497-
498-499-501-502-
503-504.

Vairie - (Division Ouest) Nos. 149-150-151-152.

Armes: Nos. 71-72.

Inspection Sanitaire: No. 12.

Incineration: No. 144.

Service des Maladies Contagieuses: No. 107.

Incendies: Nos. 259-260-261-262-264-263.

Vairie - (Hôtel de Ville) No. 36.

Impressions & Papeterie: No. 59.

Paveur: No. 73.

Éclairage: No. 36.

Paveur: No. 64.

Évaluateurs: No. 1.

Parc - (Parc Mont Royal) Nos. 89-91.

Marchés: Nos. 87-88-89.

Aqueduc: Nos. 901-903-904-905-906-907-908-909-
910-911-912-913-914-915-916-917-
918-920-921-922-923-924-925-926.

Parcs - (Parc Lafontaine): Nos. 337-338-348-350-351-354,
Assistance Municipale: Nos. 293-294-295-296-297-298-
299-300-301-302-303-304-
305-306-307-308-309.

Édifices Municipaux: Nos. 177-178-179.

Remises des formules d'annonces, pour la vente à l'enchère de vieux matériaux, à la Station de Pompe du Bassin Edgim.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver les dites annonces, et d'en autoriser la publication.

M. le Commissaire Aigny prend son siège.

29989 Remise une communication du Secrétaire du Fonds Patriotique Canadien, concernant l'emploi des soldats convalescents revenus de la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est,

Résolu D'informer le Fonds Patriotique Canadien que la Cité sera heureuse de faire comme par le passé tout ce qu'elle pourra pour aider les soldats faisant au ayant fait le service au front, et que pour toutes les positions qui deviendront vacantes, la préférence soit donnée aux militaires de Montréal qui auront été combattus pour leur pays, toutes choses étant égales d'ailleurs et sans nuire au principe de la promotion.

29910 Remise un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc, recommandant

de payer à la Compagnie "E. Lauré", une somme de \$14,332.50, représentant 30% (3ème paiement) du coût de la fourniture de la pompe de 30,000,000 gallons, à la Station de Pompe du Bas-Vivian.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est d'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, à la Compagnie "E. Lauré".

21592

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la demande de pension de John O'Hearn, mécanicien du Département des Incendies.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et au Chef du Département des Incendies, pour rapport additionnel, conformément à la recommandation du Département en Loi.

29115 - 29079

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la demande faite par les Ex-Compagnes Damase Corbeil et Louis St. Aubin, pour l'émission d'une police acquittée de \$1,000.00, payable à leurs héritiers.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de recommander au Conseil l'émission d'une police acquittée en faveur des héritiers de l'ex-pompier Damase Corbeil et de l'ex-pompier Louis St. Aubin.

29850

Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la nomination de Adélard Forget-Harnisday Tessier, Jas. Allard, Albert Corne, Jas. Lachapelle, Napoléon Angers, Joseph Albert Guernon et Albert Gauthier, comme pompiers de 3ème classe, au salaire de \$800.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'approuver les dites nominations, celles de Joseph Albert Guernon et Albert Gauthier, n'étant faites toutefois que pour une période de 3 mois.

29863

Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un projet d'avis public à être publié, suivant les dispositions de l'article 533 de la Charte, concernant l'application du Règlement No. 581.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit avis, et d'en autoriser la publication. Il est, en outre,

Résolu De donner instructions au Surintendant du Département des Impressions de faire imprimer le dit avis, pour être ensuite distribué aux intéressés, sous la direction du Surintendant du Département de l'Éclairage, conformément à la recommandation du Département en Loi.

23530

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, concernant la réclamation de M. Théo. Daoust, architecte, au montant de \$159.00, pour copies de plans du Bain du Quartier Emard.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de référer au Département en Loi, pour direction.

29990

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$500.00, pour réparations au macadam.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de recommander au Conseil d'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$500.00, à être prise à même la balance disponible.

Revisé
pour résolutions
du 15 dec. 1915
page 359

du crédit voté pour le salaire de l'Ingénieur en Chef.

29395

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, sur les soumissions reçues, le 10 février 1915, pour l'installation de machines de buanderie, au Refuge Municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De n'accepter aucune des deux soumissions reçues, et de remettre les dépôts aux soumissionnaires.

27784

Soumis le dossier, concernant la fermeture de la rue Fullum.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu

De transmettre le dossier au Notaire de la Cité, avec instructions de préparer les actes de cession, conformément aux offres de la Succession Sheppard, de la Succession Paul et de la "St. Lawrence Sugar Refining Co.", telles qu'acceptées par la Cité, en 1904, le tout conformément au rapport du Département en Loi.

27192

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge du Plant de Filtration, concernant le renouvellement d'un bon de garantie de la "Roberts Filter & Mfg. Co.", en rapport avec le plant de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De référer au Département en Loi, pour direction.

29796

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'accorder à l'institution dite "Catholic Social Service Guild", une subvention de \$100.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De voter à la dite Institution, une somme

de \$100.00 à être prise à moins la subvention votée à la "Montreal Day Nursery".

28991

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, concernant la demande faite, par la Compagnie du Grand-Tronc, pour être autorisée à construire une voie d'évitement sur l'Avenue Acorn.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu

De référer au Département en Loi pour savoir s'il concourt dans le rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer.

29380

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le protêt de la Compagnie "Stinson Reet Builders Supply Ltd.",

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu

Que le dossier en cette affaire soit déposé aux archives.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Que nonobstant les dispositions de la Charte, fixant l'indemnité du Maire et des Commissaires, le Maire et les Commissaires soient mis sur un pied d'égalité avec les employés de la Cité, et que leur indemnité soit réduite en conséquence de 25%, et que cette réduction s'applique, comme dans le cas des employés, dans le Budget de 1916.

Soumis le Budget, pour l'exercice de 1916, ainsi qu'un projet de rapport au Conseil, accompagnant le dit Budget, savoir:

"En exécution des pouvoirs qui lui sont conférés par la Charte de la Cité, le Bureau des Commissaires a préparé les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 1916, qu'il a l'honneur de soumettre à l'appréciation

Session du Conseil.
Budget pour 1916.

	1915	1916
1 ^o . Intérêt et Fonds d'Amortissement (Cédule A.)	\$4,252,727.	\$4,784,637.
2 ^o . Taxe d'École.	1,990,000.	1,980,000.
3 ^o . Fonds de Réserve.	377,671.	366,945.
4 ^o . Pertes probables dans la perception des taxes.	70,000.	80,000.
5 ^o . Officiers du Conseil - Salaires	3,973,962.	3,126,815.
6 ^o . Salaires et Gages (Cédule C.)		
7 ^o . Frais d'entretien et Dépenses générales d'administration. (Cédule D.)	1,884,688.	1,787,253.
8 ^o . Pensions et Annuités.	39,987.	45,842.
	12,589,035.	12,271,492.

En soumettant à l'approbation du Conseil les prévisions budgétaires ci-dessus, le Bureau des Commissaires désire communiquer les observations suivantes:

Le revenu probable de la Cité pour l'exercice de 1916, tel qu'établi par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, s'élèvera à la somme de \$12,271,492.

La somme absolument nécessaire pour rencontrer les dépenses d'administration des affaires de la Cité en 1916 est de \$14,498,248.

Il manque donc une somme de \$2,226,756., pour pourvoir aux dépenses d'administration pour l'année 1916.

Les prévisions budgétaires que nous avons l'honneur de vous soumettre ont été préparées pour rencontrer une dépense de \$14,498,248.

Mais comme il ne peut être voté plus d'argent que pour le montant qui sera disponible en 1916, votre Bureau a été obligé de retrancher des dites prévisions

budgetaires certaines dépenses se rapportant aux réparations, frais d'entretien, salaires et dépenses générales d'administration.

Le Budget maintenant soumis pourvoit entièrement aux frais de perception du revenu, à l'intérêt sur la dette, au fonds d'amortissement à la taxe scolaire, au fonds de réserve et à des charges fixes sur le revenu.

Pour rencontrer le déficit qui s'élève à la somme de \$2,226,756. il a été nécessaire de diminuer les dépenses d'administration se rapportant aux réparations, frais d'entretien, salaires, etc.

Le Budget maintenant soumis indique de quelle façon cette diminution a été faite.

La Cité ne peut pas être administrée avec la somme de \$12,271,492. Il faut de toute nécessité combler ce déficit de \$2,226,756.

La Cité n'a pas le pouvoir à l'heure actuelle de faire face à cet état de chose sans une législation nouvelle.

Notre Bureau croit que la manière la plus juste de faire face à cette situation serait de demander à la Législature, à sa prochaine session, l'autorisation d'emprunter temporairement la dite somme de \$2,226,756. et d'imposer une taxe spéciale sur les propriétés imposables de la Cité, suffisante pour rembourser cet emprunt à échéance, y compris les intérêts et les dépenses incidentes.

Cette taxe devra être imposée par le rôle de contribution foncière annuelle pendant une période de 4 ans dans la proportion d'un quart par année, la première imposition devant être faite par le rôle de 1916 et les suivantes par les rôles de 1917-1918 et 1919.

Le produit de cet emprunt ne pourra servir à d'autres fins qu'à combler le déficit de \$2,226,756. et à couvrir les dépenses

prises par le présent Budget et qui ont été diminuées tel que ci-dessus mentionné.

La Cité devra être autorisée à approprier la dite somme aux fins suscitées même avant que l'emprunt autorisé soit fait.

Votre Bureau recommande d'approuver le Budget soumis avec le présent rapport et d'approuver en outre les suggestions qu'il fait.

Votre Bureau recommande en outre que la demande qui sera faite à la Législature, le soit au moyen d'un bill spécial de façon à ce que la Loi demandée ne soit pas retardée par le bill principal de la Cité et devienne en vigueur le plus vite possible.

Relevé du Montant estimé disponible pour l'Administration en 1916 conformément à la Section 335 de la Charte.

Rôles de l'Année Courante, (1915)

Estimation,	\$ 8,284,169.
Taxe d'eau,	1,051,426.
" d'affaire,	1,020,250.
	<u>10,355,845.</u>

Autres Revenus:	
au 31 octobre,	\$ 1,244,610.
Percentage, M.S.P.,	398,378.
Estimé pour nov. et dec.	232,659.
	<u>1,875,647.</u>
	12,231,492.

(Signé) J. Pelletier,
Contrôleur et Auditeur.

Budget pour 1916.

	1915	1916
1 ^o Intérêt et Fonds d'Amortissement (Cédule A.)	4,252,727.	4,784,637.
2 ^o Taxe d'École,	1,990,000.	1,980,000.
3 ^o Fonds de Réserve,	377,671.	366,945.

4 ^o Certes probables dans la perception des taxes,	70,000.	80,000.
5 ^o Officiers du Conseil, salaires	} 3,973,962.	} 3,186,815.
6 ^o Salaires etgages (Cédule C.)		
7 ^o Frais d'entretien et dépenses générales d'administration, (Cédule D.)	1,884,688.	1,787,253.
8 ^o Pensions et Annuités,	39,987.	46,842.
	<u>12,589,035. - 12,231,492.</u>	

Re: Budget spécial en 1916.
Sujet à ratification par la Législature, quant à l'imposition d'une taxe pour réaliser la somme nécessaire.

Déficit de l'année 1915, \$ 357,543.

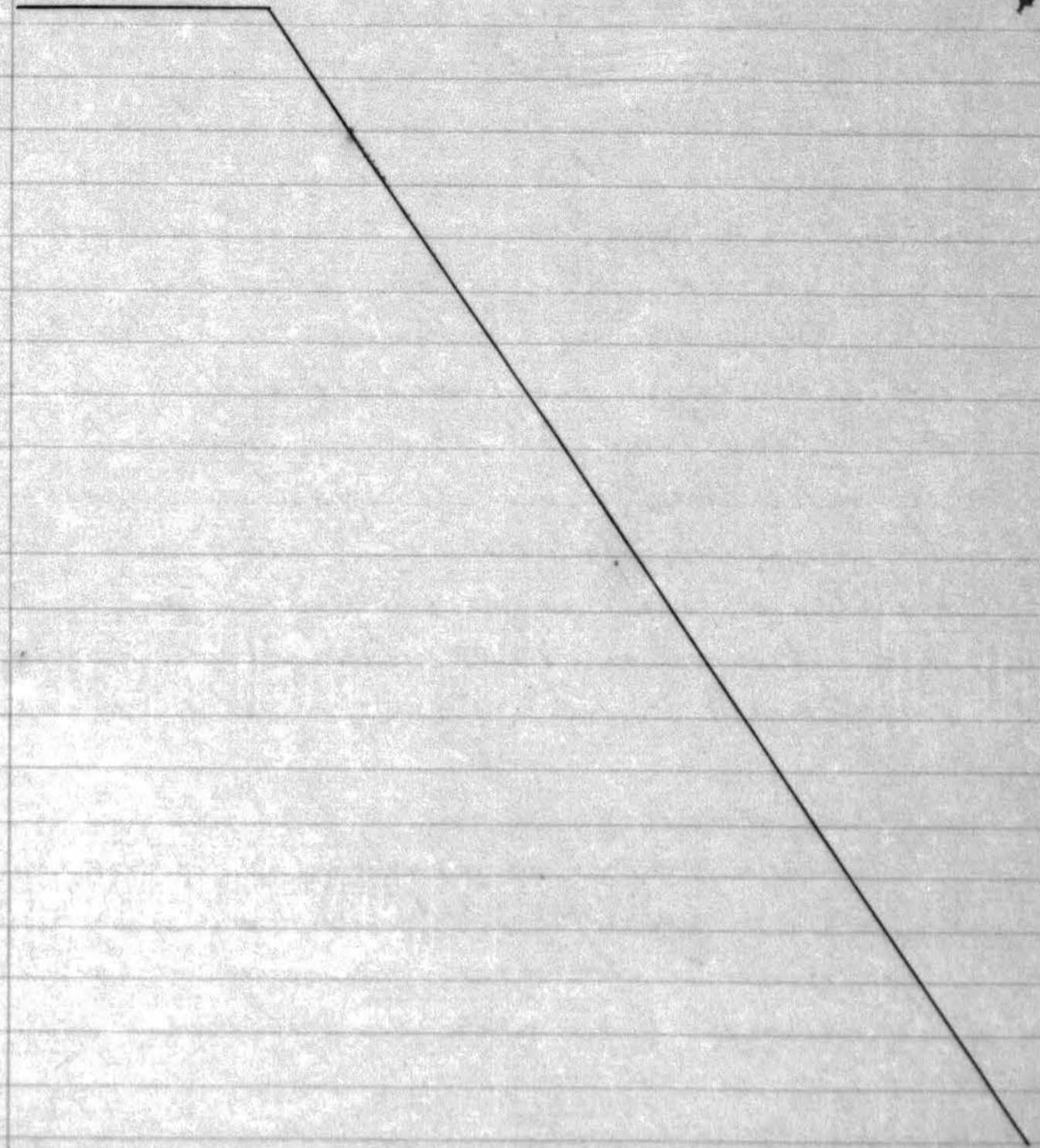
Finances:		\$ 357,543.
Entretien des prisonniers,	\$ 21,000.	
Fonds d'assurance,	1,000.	
" des bâtisses et jurés,	2,256.	
Gardes de la prison,	2,400.	
Remboursement au Gouverne- ment de partie des amendes de la Cour du Recorder,	15,000.	
Escomptes sur les taxes,	36,000.	
Taxes sur les propriétés de la Cité,	8,000.	
Contingent général,	8,000.	
Timbres de guerre,	4,000.	
Enlèvement des neiges, propriété de la Cité,	2,500.	
Employés temporaires, Préparation des rôles,	} 4,000.	
En prévision de la dis- parition des fondaires ou autres nuisances de même nature		40,000.
Secours de charité,	60,000.	204,156.

<u>Assistance Municipale:</u>		
Entretien des aliénés,	86,000.	
Écoles d'industrie,	2,500.	
Cour Juvenile,	6,500.	95,000.
<u>Aqueduc:</u>		
Plant de Filtration, fonctionnement des Pompes, chauffage, éclairage,		35,000.
<u>Éclairage:</u>		
Éclairage d'ornementation, nouveaux districts,		15,000.
<u>Police:</u>		
Uniformes,		28,333.
<u>Incendies:</u>		
Uniformes,		24,137.
<u>Incinération:</u>		
Achat de chevaux,	\$ 5,000.	
Nettoyage des ruelles,	8,000.	13,000.
<u>Pare:</u>		
Traverses gratuites à l'Île Sainte-Hélène,		25,000.
<u>Gages:</u>		
<u>Noire</u> :- Cantonniers		
Auxiliaires,	86,850.	
Arrosage et balayage,	493,485.	
Filtration: Salaires 8 m/s.	23,796.	
<u>Pare</u> : Personnel d'été,	39,036.	643,167.
		1,444,336.
<u>Salaires:</u>		
Pour parfaire la différence de 25% sur les salaires du personnel permanent, réduction opérée dans le budget principal de 1916,		826,420.
		2,266,756.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que les prévisions budgétaires ci-dessus soient
approuvées et que rapport soit fait au Conseil
en recommandant d'approuver les dites prévi-
sions budgétaires, et d'approuver en outre les
suggestions contenues dans le rapport, dont
le texte est recité plus haut.
M. le Commissaire McDonald se déclare dissi-
dent, en se réservant le droit de faire un rap-
port de minorité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la séance soit ajournée à vendredi, le
3 du mois courant, à 11 hrs. A. M.

Ajournement. In making



Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 3 décembre, 1915, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.
M. M. les Commissaires Côté,
Ainey,

Soumis des mandats vérifiés par le Con-
trôleur et Auditeur de la Cité, au montant
total de \$22,114.00, suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

25687

Soumise une communication de l'Avocat
en Chef de la Cité, concernant la continuation
de l'enquête sur la fourniture de la pierre
dans le Quartier Mercier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De donner instructions au Département en Loi,
de procéder immédiatement à la continua-
tion de l'enquête, concernant la livraison
de la pierre, dans le Quartier Mercier, durant
la saison de 1914, et d'assigner les témoins,
dont la liste sera fournie par le Départe-
ment en Loi, la dite enquête devant être
continué jeudi, le 9 décembre courant, à 3 h. P. M.

30003

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, recommandant de rembourser à la
"Warner Quinlan Asphalt Co.", le montant de
la garantie de 5 ans, donnée à la Ville, pour
travaux de pavage exécutés en 1910, savoir:

Rue	De	A	Montant.
Legaultière,	Côte Beau Hall, Bleury,		\$ 480.99
Peel,	St. Catherine, Sherbrooke,		1,299.81
Drummond,	Dorchester,	"	1,504.33
Mackay,	"	"	1,542.98
St. Marc,	"	200' St. Sherbrooke,	1,425.67
Prince-Arthur,	St. Laurent,	Lorne Ave.,	2,294.62
Duluth,	Ave. du Parc, St. Laurent,		961.84
			<hr/> 9,510.24

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De rembourser à la "Warner-Quinlan Asphalt Co."
les montants de garantie ci-dessus mentionnés
et représentant une somme totale de \$9,510.24,
conformément à la recommandation du Dé-
puté-Ingénieur en Chef.

30017

Soumis un rapport du Département en
Loi, concernant la réclamation de M. Octave
Bouchard, pour dommages qui auraient été
causés à sa propriété, rue Valois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De donner instructions au Député-Ingénieur
en Chef, de donner suite à la recommandation
contenue dans le dit rapport.

25850

Soumis le dossier, concernant la cession de
certaines rues, par la "Montreal City Land Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'ajourner l'étude de cette question, jusqu'à
nouvel ordre.

29997

Soumise une interpellation de M. L'Échevin
Weldon, concernant l'émission des emprunts
autorisés par la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Trésorier et au Contrôleur et
Auditeur, pour fournir les informations

demandées par cette interpellation.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

30016

Soumise une communication de Madame Robert Wilson, sollicitant une entrevue avec le Bureau, au sujet de la démolition d'une bâtisse qui constituerait un danger pour les enfants fréquentant l'École Riverside.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'informer Madame Wilson que le Bureau sera prêt à la recevoir mardi, le 7 du mois courant, à 11 hrs. A. M., et de donner instructions à l'Architecte de la Ville d'être présent à cette entrevue et d'apporter avec lui le dossier concernant la plainte de Madame Wilson.

30000

Soumise une communication de Madame M. L. Irwin, demandant d'avoir l'usage gratuit de la salle municipale du Quartier Laurier, pour présenter des cadeaux de Noël aux enfants des militaires en service.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'accorder la dite demande, et d'informer Madame Irwin d'avoir à s'entendre avec le Surintendant des Edifices Municipaux quant à la date à fixer.

29818

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant la nomination de M. John Clark comme inspecteur de plomberie, en remplacement de J. J. Currie, décédé.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'approuver la dite nomination, au salaire annuel de \$800.00, la dite nomination devant prendre effet à compter de ce jour.

Soumis des mandats, vérifiés par le Com-

trôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$2,465.00, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'en autoriser le paiement.

30011

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts, transmettant un estimé du coût de la construction d'un égout, dans la rue Courtrai, Quartier Côte Des Neiges.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, pour savoir si l'égout demandé est absolument nécessaire, pour la santé publique, et si la construction du dit égout peut être retardée jusqu'à ce que la rue soit cédée à la Ville, et cela sans danger pour la santé publique.

29939

Soumis un rapport du Secrétaire de la Commission de Réceptions, transmettant une suggestion du Président de la Commission de Réceptions, à l'effet de substituer une matinée au théâtre, à la promenade en voiture projetée, en l'honneur des Cadets d'Australie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver la dite suggestion, et d'amender à cet effet la résolution du Bureau, en date du 26 novembre dernier, de façon à ce que le montant de \$250.00, voté pour offrir un goûter et une promenade en voiture sur le Parc Mont Royal, puisse être appliqué à payer le coût d'une matinée au théâtre, pour les Cadets d'Australie.

29995

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant l'autorisation de donner les ordres nécessaires à la Compagnie de Téléphone "Bell", pour l'instal-

l'ation d'un téléphone à la Station de Pompe du Bassin Elgin, au coût de \$55.00 par année. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

29833

Soumis un rapport du Surintendant de Police, sur les mesures prises pour empêcher les excès de vitesse des automobilistes, dans les rues de la Ville.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De transmettre le dit rapport au Conseil, pour l'information de M. l'Échevin Rubenstein.

29968

Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant une liste des employés de son Département qui demeurent en dehors des limites de la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De transmettre le dit rapport au Greffier de la Cité.

30002

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant une liste des 14 estimateurs composant le dit Bureau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est D'approuver la composition du Bureau des Estimateurs, tel que mentionné dans le rapport du Président du Bureau des Estimateurs.

19497

Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant les informations demandées par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au sujet de la mise à la retraite de l'ex-Constable Joseph Mongeau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Contrôleur et Auditeur de la Ville.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues, le 2 du mois courant, pour la fourniture de matériaux divers. Les soumissions suivantes sont lues:

No.	Soumissionnaire.	Chèques de Dépot.	Remarques.
<u>Bois.</u>			
1.	P. Vincent Lumber Co.,	\$ 5,095.00	
2.	J. T. Marchand & Cie.	5,100.00	
3.	Montreal Lumber Co.	4,517.00	
<u>Ferronnerie.</u>			
4.	A. Gray & Co	132.00	Soumission pas signée.
5.	Samuel Fisher Reg.	100.00	
6.	Frothingham & Workman Ltd.	100.00	
7.	J. L. Lafleur Ltée.	50.00	
8.	Beardmore & Co.,	194.40	
9.	Lewis Bros. Ltd.,	100.00	
10.	Thos. Davidson Mfg. Co. Ltd.,	327.55	
11.	Caverhill, Learmonth & Co.,	50.00	
12.	Sheet Metal Products Co.,	136.30	
13.	Drummond, McCall & Co.,	250.00	
14.	R. E. Boyd & Co.,	115.00	
<u>Fonde de Fer et Cuivre.</u>			
15.	W. R. Cuthbert & Co.,		
	chèque par L. Cohen & Son.	700.00	
16.	The Garth Co.,	150.00	
17.	Canada Iron Foundries Ltd.,	600.00	
18.	International Gully Co.,	691.20	
	chèque par Standard Foundry & Machinery Co.,		
19.	Warden King Ltd.,	3,955.50	
20.	James Robertson Co. Ltd.,	1,000.00	
21.	John Mc Dougall Caledonian Iron Works.	2,365.00	
<u>Plomb.</u>			
22.	James Robertson Co.	2,079.00	
23.	The Steel Company of Canada,	1,995.00	
24.	Canada Metal Company,	2,025.00	
25.	W. R. Cuthbert, chèque par L. Cohen & Son,	2,100.00	
26.	Thos. Robertson & Co.,	4,202.50	

Luyans et Radiers.

- 27. Alex. Bremner Ltd., 5,033.20
- 28. H. Mc Vally & Co., 5,200.00

Explosifs.

- 29. Canadian Explosives Ltd., 2,679.14
- 30. Curtis & Harvey Ltd., pas de chèque, soumission pas régulière.

Fiches et Clous.

- 31. Frothingham & Workman, 100.00
- 32. Caverhill, Learmonth & Co., 50.00

Huiles.

- 33. Canadian Oil Co., 500.00
- 34. H. Gray & Co., 50.00
- 35. Canada Tar Products Co.,
chèque par Ch. H. Faber, Surt. 220.00
- 36. The Asphalt & Supply Co., 405.00
- 37. Paterson Mfg. Co., 351.00
- 38. Alfred Pédard, 140.00 soumission pas signée.
- 39. McColl Bros. & Co., 750.00
- 40. The Beaver Oil Co. Ltd., 429.60
- 41. The Elder Evans Asphalt Co., 500.00
- 42. E. Mc ~~Smith~~ & Co., 234.00
- 43. Samuel Fisher Reg., 100.00
- 44. H. L. Thom Oil Co., 505.00
- 45. The Imperial Oil Co. Ltd., 2,682.40

Arthur

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer les dites soumissions au Surintendant des Achats et des Ventes et au Député-Ingénieur en Chef pour tabulation et rapport, ainsi qu'au Département en Loi, pour rapport sur leur légalité, et de remettre les chèques de dépôt au Trésorier de la Cité.

Il est, en outre, Résolu D'autoriser le Secrétaire à remettre aux intéressés les trois soumissions défrascées après l'heure.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

29941 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de payer au Détective J. Desbrossiers, une somme de \$40.00, représentant les dommages causés à son pardessus, en faisant l'arrestation de cambrioleurs. Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement de la dite somme, à même les crédits votés pour les uniformes du Département de Police.

29950 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant qu'une somme de \$18.00 soit prise à même le crédit voté pour la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, pour être appliquée à payer le coût de certains ouvrages de peinture à être faits au dispensaire anti-tuberculeux du Quartier Laurier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver la recommandation ci-dessus, et de mettre cette somme de \$18.00 à la disposition du Surintendant des Edifices Municipaux, avec instructions de faire exécuter les travaux en question.

29252 Soumis un rapport du Surintendant du Parc MontRoyal concernant l'établissement de garderies de nourrissons en plein air sur le Parc MontRoyal.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'informer le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, d'avoir à s'entendre avec le Surintendant du Parc MontRoyal, pour fixer l'emplacement où ces garderies de nourrissons pourraient être installées sur le Parc MontRoyal.

30006

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à Maîtres Meredith, Macpherson, Hague & Cie., une somme de \$194.50, représentant les frais de l'action en garantie prise par la Cité, contre la "Cook Construction Co." (No. 3901 H. Grenier Vs. la Cité et la Cook Construction Co., défenderesse en garantie.)

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, Ex - Fonds de Réserve.

30007

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à Maîtres Meredith, Macpherson, Hague & Cie., une somme de \$194.50, représentant les frais de l'action en garantie prise par la Ville contre la "Cook Construction Co." (No. 2969 L. Lemieux Vs. la Cité, et la Cook Construction Co., défenderesse en garantie.)

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, Ex - Fonds de Réserve.

30008

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à Maîtres Meredith, Macpherson, Hague & Cie., une somme de \$194.50, représentant les frais de l'action en garantie, prise par la Ville, contre la "Cook Construction Co." (No. 844 J. B. Payette, Vs. la Cité et la Cook Construction Co., défenderesse en garantie.)

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, Ex - Fonds de Réserve.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'ajourner au 6 du mois courant, à 11.30 hrs. d. M. Un mot rayé nul. Un renvoi bon.

Ajournement.

R. McDonald

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires

Tenue le 6 décembre, 1915, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président
M. M. les Commissaires Ainey,
McDonald,
Côté,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu Que les minutes soient approuvées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu

Enjoint Aux personnes ci-dessous mentionnées de
comparaître devant le Bureau des Commissaires
de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité
de Montréal, jeudi, le 9 courant, à 3 hrs. P. M.,
dans la salle des délibérations du dit Bureau,
pour rendre témoignage dans l'affaire concer-
nant la livraison de la pierre dans le Quartier
Longue-Pointe, savoir:

George Gordon,
H. Ferron,
A. Andrique,
O. Létreault,
R. L. Dickson,
Maisonneuve Quarry,
A. Gingras,
M. Charette,
D. Fortin,
R. Proleh,
Il est,

Enjoint Aux dites personnes d'apporter avec elles les
notes et documents qu'elles peuvent avoir en

leur possession, en rapport avec la livraison
de la pierre dans le Quartier Longue-Pointe, le tout
sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des
dispositions de l'article 218. de la Charte de la
Cité de Montréal.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrô-
leur et Auditeur de la Cité, au montant total
de \$150,920.66, suivant liste certifiée,

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De autoriser le paiement.

29911 Soumis un rapport du Département en
Loi, concernant la collection de la taxe qui a
été imposée sur les lots bordant l'Avenue
Connaught, et appartenant à M. J. A. Trenholme.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'informer M. Trenholme, conformément au
rapport du Département en Loi, et de com-
muniquer copie du dit rapport au Trésorier
de la Cité.

29975 Soumis un rapport du Trésorier de la
Cité, concernant une erreur qui aurait été
commise en faisant vendre par le Sheriff
des lots appartenant à M. Stanislas Poitras.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour
direction.

29970 Soumis un rapport du Président du Bu-
reau des Estimateurs, concernant l'évaluation
d'une propriété, appartenant à M. A. H. St. Denis,
et située au Nos. 16 et 20 de la rue St. Jacques.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
D'informer M. S. Denis, conformément au
dit rapport.

30028 Soumis un rapport du Surintendant du
Département des Privilèges et des Licences,
transmettant la demande de la Compagnie "Le
Building Ltd.", pour le privilège de garder en
place une entrée à charbon, une voûte et un
puits de lumière, sous le trottoir de la rue de
l'Hôpital.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De recommander au Conseil l'octroi du dit
privilège.

29709 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
recommandant d'accepter l'offre faite par M. M.
C. Meredith & Co., à l'effet de vendre à la Ville
\$4,000.00 de débentures de la Ville de St. Henri.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De retourner le dit rapport au Trésorier de la
Cité, pour savoir s'il persiste dans la recom-
mandation qu'il a faite dans son rapport en
date du 9 novembre dernier.

30034 Soumis un rapport du Surintendant du Dépar-
tement des Privilèges recommandant de faire
peindre, par les ouvriers du Surintendant
des Edifices Municipaux, les boîtes servant à
la perception du "Sou des Hôpitaux".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De donner instructions au Surintendant des
Edifices Municipaux de faire exécuter le travail
ci-dessus par des peintres de son Département.

30027 Soumis un rapport du Surintendant du
Département des Privilèges, transmettant la
demande faite par l'Alliance Nationale pour

le privilège de garder en face de sa propriété,
située au coin nord-est des rues Perri et Riger,
des puits d'aération pour les caves.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport.

29752 Soumis un rapport du Département en Loi,
concernant la requête du Département de la
Milice, à Ottawa, qui demande le rembourse-
ment de la taxe d'eau, payée en 1914, pour une
propriété située au No. 425 de la rue Sherbrooke
Ouest.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De référer au Président du Bureau des Esti-
mateurs, pour rapport, conformément à
la recommandation du Département en Loi.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, recommandant d'accorder à la Com-
pagnie de Publication "The Montreal Star" la
permission de placer une banderolle, à
travers la rue St. Catherine, et d'ériger deux
enseignes temporaires sur la marquise
construite en face du Théâtre Connaught.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
D'accorder l'autorisation demandée.

26520 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
concernant la demande de délai faite par
les autorités de la "Russian Orthodox Church",
et par M. S. Bertrand, pour le paiement
de versements annuels dus sur le prix d'achat
de certains lots situés sur la rue Cartier.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
De référer au Département en Loi, pour direction.

29518 Soumis un rapport du Député-Ingénieur

en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$50,000.00, pour l'achat et la confection de 100,000 pieds linéaires de pierre à bordure.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu De recommander au Conseil de voter pour les fins ci-dessus une somme de \$50,000.00, en anticipation des crédits pour la construction de trottoirs, payables moitié par la Ville et moitié par les propriétaires, la dite somme devant être imputée sur les montants disponibles mentionnés dans le dit rapport.

27368 Soumise une communication de M.M. Pélissier, Wilson et St. Pierre, avocats, concernant la réclamation de Madame Neve Louis Sanscartier, pour le paiement d'une indemnité de \$1,000.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour décision.

29908 Soumise une communication du Président de la Commission d'Éclairage de la Ville de Welland, Ont., demandant si la Ville de Montréal a des chevaux à vendre.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Chef du Département des Incendies pour rapport.

29973 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, concernant l'installation de lumières rouges au-dessus des avertisseurs d'incendie.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Surintendant du Département de l'Éclairage, pour rapport.

30354 Soumis un rapport du Chef du Département

des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade, durant la quinzaine se terminant le 30 novembre dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver les dits changements.

30324 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de répartir entre diverses Gouttes de Lait, la balance disponible du crédit de \$12,000.00, voté pour les Gouttes de Lait, savoir:

Overly Settlement,	\$ 100.00
Local Council of Women,	50.00
University Settlement,	50.00
St. Vincent de Paul,	50.00
St. Brigide,	50.00
St. Catherine,	50.00
Sacré-Coeur,	50.00
St. Jean-Baptiste,	50.00
St. Cuvigonde,	50.00
Bureau Central,	100.00
Hochelaga,	25.00
St. Clothilde,	25.00
St. Stanislas,	25.00
Rosemont,	25.00
St. Hélène,	25.00
St. Anselme,	25.00
St. Pierre,	25.00
St. Arsène,	25.00
	<hr/>
	800.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver la dite recommandation.

30023 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de payer les montants ci-après mentionnés, pour conférences données, à différentes dates, sur la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile,

savoir:

Drs. Eugène Gagnon,	1 conférence.	\$ 5.00
J. F. Delisle,	1 "	5.00
J. P. Thibault,	1 "	5.00
A. M. Malouf,	3 "	15.00
E. Dufresne,	1 "	5.00
J. H. Gervais,	1 "	5.00
J. A. Cousineau,	1 "	7.25
J. E. Lesage,	1 "	5.00
P. De Vecchio,	1 "	5.00
E. G. Asselin,	1 "	5.00
A. F. Ship,	1 "	5.00
Mlle. Idola St. Jean,	8 "	40.00
M. Armand Patenaude,		
Opérateurs,	12 "	36.00
		<u>147.25</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus, à même le crédit voté à cette fin.

29441 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant le renouvellement du contrat des Hôpitaux Saint-Paul et Alexandra. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir si la Ville peut donner suite à la recommandation du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.

29448 Soumis le dossier, concernant les réclamations des Tailleurs de pierre, employés par M. M. John Quinlan & Cie., à la construction de la Bibliothèque. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'autoriser le Secrétaire à fournir à M. M. John Quinlan & Cie., une copie des réclamations en question.

29649 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant la nomination de M. P. E. Prévost, comme Inspecteur des fruits et légumes, dans le Service de l'Inspection des Aliments, au salaire de \$800.00, par année, en remplacement de M. T. E. Grenier, démissionnaire. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver la dite nomination, qui devra prendre effet à compter de ce jour.

29009 Soumis un rapport de M. Alphonse Piché, architecte, recommandant de prendre possession de l'Edifice de Pain du Quartier Saint-Laurent. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu De référer à l'Architecte de la Ville et au Surintendant des Edifices Municipaux, pour rapport conjoint.

29835 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant le résultat de la vente à l'enchère des fumiers provenant des curies du Département de l'Incinération, qui eut lieu le 26 novembre dernier. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recevoir le dit rapport, et d'en transmettre copie au Trésorier de la Cité.

28967 Soumis un rapport du Surintendant des Achats de Chevaux, transmettant le résultat de la vente à l'enchère des chevaux du Département de l'Incinération, portant les Nos. 61-109-116. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recevoir le dit rapport, et d'en transmettre copie au Trésorier de la Cité.

Soumise une communication de M. J. Brousseau, concernant le travail des employés du Département de l'Incinération.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Surintendant du Département de l'Incinération, pour rapport.

29966

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. P. Taillefer, l'autorisation d'installer une chaudière à vapeur, sur le lot No. Cad. 161 - Subds. 225-226, du Quartier De Lorimier (No. 1654 rue des Erables), pour y établir une manufacture de produits alimentaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

27193

Soumise une communication du Président de la Compagnie "Universal Engineering", concernant l'établissement d'incinérateurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et au Surintendant du Département de l'Incinération, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De demander au Directeur de l'Assistance Municipale d'informer le Bureau d'urgence, s'il a commencé à faire scier les dormants qui ont été donnés par la Compagnie du Grand-Tronc.

27193

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau, qui recommandait de voter une somme de \$2,000.00, pour l'engagement d'experts pour faire rapport sur

l'offre faite par la Compagnie des Abattoirs, concernant la suppression des nuisances causées par les abattoirs de l'est et de l'ouest, Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De prier le Contrôleur et Auditeur de la Cité, le Député-Ingénieur en Chef, le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, l'Architecte de la Ville, l'Inspecteur des Chaudières et le Mécanicien en Chef du Département de l'Acqueduc, de faire rapport d'urgence sur l'offre faite par la Compagnie des Abattoirs.

27407

Soumise une communication de M. H. Vaillancourt, concernant le permis accordé à M. M. Dubuc, pour occuper le lot No. 492 de la rue Nicolet, pour y recevoir et emmagasiner de l'huile dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

28861

Soumise une communication de M. C. E. Grimard, demandant une subvention de la Ville, pour aider à la fondation d'une Ecole de Chant et d'une Chorale Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Directeur de l'Assistance Municipale.

29974

Soumise une communication du Surin-

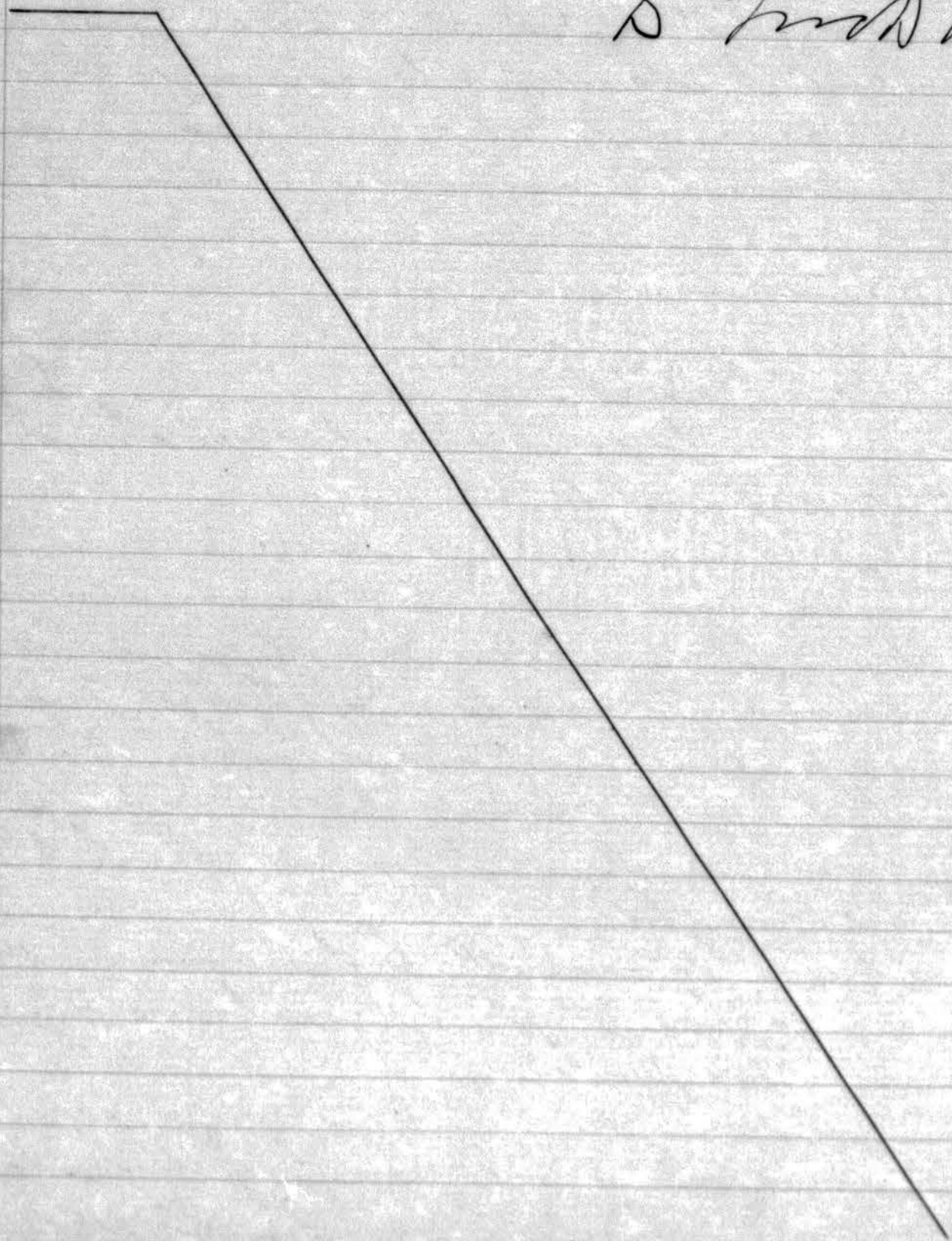
taire de la "Canadian Fire Underwriters Association", transmettant une copie du rapport des inspecteurs sur les moyens de prévention des incendies, dans le Quartier Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que la séance soit ajournée au 7 du mois courant, à 11 hrs. A. M.
Un mot rayé sub.

Ajournement.

S^r McDonald



Procès Verbal, d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenue le 7 décembre, 1915. A. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,
M. M. les Commissaires Ainey,
McDonald,
Côté;

Une députation de Dames des Quartiers Sainte Anne et Saint-Gabriel, se présente devant le Bureau et soumet une requête demandant de condamner et de faire démolir une maison située au coin sud-est des rues Magdalaine et Wellington, laquelle maison constituerait un danger pour le public en général et particulièrement pour les enfants fréquentant l'École Riverside.

Après avoir parlé, et sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De donner instructions à l'Architecte de la Ville de faire une inspection personnelle des lieux, et de faire rapport d'urgence.

Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, recommandant de mettre à la disposition du Comité de Réceptions, une somme de \$150.00, pour donner une soirée de théâtre et un goûter aux membres de la Commission Cité "Terminal Commission of Massachusetts" de Boston.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De mettre un crédit de \$150.00 à la dispo-

sition du Comité de Réceptions, pour les fins ci-dessus.

Soumise une communication de M. J. W. Mc Connell, demandant le paiement des intérêts qui seraient dus sur les dépôts de garantie faits, en rapport avec le contrat pour l'établissement du "plant de filtration".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Acqueduc, pour savoir dans quel état se trouvent ces entrepreneurs vis à vis la Ville, et au Département en Loi, pour direction.

29205

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Acqueduc, recommandant l'installation de bornes-fontaines sur l'avenue Piedmont, sur la rue Latineau et sur la rue Sterling, dans le territoire desservi par la "Montreal Water & Power Co."

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est De recommander au Conseil, de donner instructions à la "Montreal Water & Power Co." d'installer les dites bornes-fontaines, tel que recommandé dans le dit rapport.

Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et auditeur de la Cité, au montant respectif de \$29,717.52 - 6,225.03, suivant listes certifiées.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est De autoriser le paiement.

30032

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$500.00 pour payer le coût des changements à faire à la plomberie et au système d'éclairage du logement des employés de la Station de

Pompe du Bas-Aircau.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

30031

Soumise une communication du Shérif du District de Montréal, concernant un compte pour taxe d'eau, dû par la Prison de Bordeaux, pour eau fournie au comptoir.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Acqueduc, et au Trésorier, pour rapport, ainsi qu'au Département en Loi, pour direction.

30019

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de rembourser à la "Sicily Asphaltum Paving Co.", une somme de \$6,326.90, étant une partie d'un déficit de \$6,356.00, fait par la dite Compagnie, en rapport avec son contrat pour la construction de trottoirs permanents durant la présente saison.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus, à la dite Compagnie.

30015

Soumise une communication du Gerant-Général de la Compagnie des Tramways, concernant le service des Tramways, dans le Quartier Saint-Paul.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est De référer à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, pour rapport.

30020

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de payer à la "Sicily Asphaltum Paving Co." une somme de \$5,964.96, étant les montants de

pourcentage retenus par la Cité, pour travaux de trottoirs exécutés en 1910.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus, à la "Sicily Asphaltum Paving Co."

30021 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de rembourser à la "Bitulithic Paving Co.", les montants de pourcentage retenus par la Cité, en rapport avec la construction de trottoirs en 1910.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser le remboursement d'une somme de ~~1000~~ à la "Bitulithic Paving Co."

29632 Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un plan d'une ligne homologuée projetée sur la rue Prince-Arthur, coin de la rue St. Dominique. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.

30033 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, concernant le salaire d'un charretier de la Division Nord du nom de Ducharme, que ce dernier prétend n'avoir pas reçu. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.

30045-30046 Soumis des rapports de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant d'accorder à la "Montreal Public Service Corporation" et à la "Montreal Light, Heat & Power Co.", la permission d'ériger des poteaux, sur certaines rues mentionnées dans les dits rapports.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu De recommander au Conseil l'octroi des permis demandés aux conditions ordinaires.

29978 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, concernant la demande faite par la Succession F. S. Latreille, pour le privilège de construire une entrée à charbon, sans le trottoir de la rue St. Catherine Est.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de recommander au Conseil l'octroi du privilège demandé.

30004 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. G. Marcoux, l'autorisation d'occuper le lot No. 123 subd. 63 du Quartier Laurier, pour y recevoir et emmagasiner de la gasoline, sans un réservoir souterrain.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'accorder l'autorisation demandée.

30047 Soumise une interpellation de M. l'Élusin-Haubé, concernant le service des Tramways sur l'Avenue du Parc jusqu'à la rue Atlantique.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, pour rapport.

Soumise une communication de M. A. S. Fowler Pass concernant la construction d'un trottoir sur les Avenues Terrebonne et Gohier. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, pour rapport sur la valeur du

trottoir en question, et son état actuel.

22585

Caquise une communication du Gérant de la Compagnie des Tramways, concernant l'établissement d'une nouvelle ligne de tramways devant partir du nord de la Ville, en passant par une des lignes circulant du nord au sud et en allant vers l'est par la rue Ste. Catherine.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'informé la Compagnie des Tramways que le Bureau insiste sur l'établissement de la nouvelle ligne de tramways, ordonné par le Conseil, suivant résolution en date du 11 novembre 1915.

30044

Caussis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur le côté est de la rue Lyburn, au nord de la rue Larivière.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De recommander au Conseil l'octroi du privilège demandé.

30048

Caussis une résolution du Conseil, en date du 3 décembre 1915, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de voter une somme de \$1,000.00, à l'Association Canadienne Française d'Ontario.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Département en Loi, pour savoir si la Ville a le droit de voter cette somme à la dite Association.

30043

Caussis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, transmettant la demande de la Banque

d'Hochelega, pour le privilège de garder en place une voûte sous le trottoir de la rue Saint-Jacques, et une harloge au-dessus du dit trottoir.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.

29488

Caussis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant la réclamation de M. A. Dufresne, pour prétendus dommages qu'il aurait subis, par suite des travaux d'exhaussement de la rue et du trottoir, en face de sa propriété, rue Ontario Est.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Département en Loi, pour direction.

30040

Caussis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant d'effacer des livres les montants ci-dessous mentionnés, représentant le coût de la neige des trottoirs, en face des propriétés appartenant à la Ville.

Résolu

Année commençant le 1er mai 1913, 114.39
Montant mis dans un précédent rapport, \$
Année commençant le 1er mai 1914, 2,621.72
" " " " 1915, 2,702.98

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'approuver la dite recommandation, et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver les réquisitions suivantes:
Parc - (Parc Lafontaine) Nos. 355-356-357-358-359-360-361.
Edifices Municipaux: Nos. 179-180-181.
Marchés: No. 90.
Inspection des Pâtisseries: No. 25.
Éclairage: Nos. 37-39.

Aqueduc: Nos. 927-928-929-930-931-932-933-934-
935-936-937-938-939-940-941-942-
943-944-945-946-947.

Égouts (Hotel de Ville) Nos. 23-24-25.

Voie (Division Est) No. 216.

Do. (" Ouest) Nos. 153-154.

Égouts (" Est) Nos. 209-210.

Voie (" Nord) " 493-500-505-506-507-508-
509-510-511-512-513-514-515-516.

Assistance Municipale: Nos. 292-294-295-296-297-298-
299-300-301-302-303-304-
305-306-307-308-309

Inspection Sanitaire: No. 13.

Incinération: Nos. 145-146.

Inspection des Aliments: No. 17.

Police: Nos. 229-230.

Incendies: Nos. 265-266-267-268.

Maladies Contagieuses: No. 109.

Armes: No. 73.

30049 Soumise une communication de M. A. C. Décarie
demandant l'usage de la salle municipale
de Notre-Dame de Grâce, pour lundi, le 13 du
mois courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, et
Résolu De référer au Surintendant des Edifices
Municipaux, pour rapport d'urgence.

23530 Soumis un rapport du Département en
Loi, concernant la réclamation de M. Pico Daoust
architecte, au montant de \$159.00 pour copies
de plans, etc., en rapport avec la construc-
tion du Pain du Quartier Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver le dit rapport, et d'autoriser le
Département en Loi à faire à M. Daoust des
offres légales pour la somme de \$19.10
qui lui est encore due.

19497 Pour faire suite à la résolution du Bureau,
en date du 26 novembre 1915, concernant la mise
à la retraite de l'ex-constable Joseph Mongeau,
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la mise à la retraite de l'ex-constable Joseph
Mongeau date à compter du premier février 1915.

Soumise une formule d'annonces pour l'achat
d'un terrain requis pour la construction
d'une Caserne de Pompiers dans le Parc Extension.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver la dite formule d'annonces, et
d'en autoriser la publication.

29754 Soumise une requisation du Surintendant
du Département des Impressions (No. 13), pour
travaux d'impression et effets de papeterie.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver la dite requisation.

30051 Soumis un rapport de l'Assistant-Ingenieur
en Chef, recommandant de faire voter un
crédit de \$675.00, pour la pose de tuyau à l'eau,
dans l'Avenue Patricia, de la rue Sherbrooke
à la rue Terrebonne.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit rapport, et de faire rap-
port au Conseil, en conséquence.

29617 Soumise une communication du Secrétaire
de la Société Saint-Jean-Baptiste, concernant
l'usage du français dans les inscriptions
qui figurent sur certains des travaux
permanents de la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De demander au Surintendant de

Département de l'Éclairage de préparer un estimé du coût des changements qu'il y aurait à faire pour mettre ces inscriptions en français sur les boîtes d'alarmes, les boîtes servant aux cables, sur les couvercles des regards des conduits souterrains, etc., et d'informer le Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de la présente résolution du Bureau.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

30041

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Les Sac au Dos de 1914".

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De recommander au Conseil l'incorporation de la dite Association.

29776

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la plainte faite par les bouchers contre la "Montreal Abattoirs Co."

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De donner instructions au Notaire de la Cité de mettre la Compagnie des Abattoirs en demeure d'avoir à rendre justice aux bouchers, et d'avoir à se conformer à son contrat avec la Cité, ainsi qu'à la section 5 du Règlement 129, et d'informer l'Association des bouchers en conséquence en lui transmettant en outre une copie du rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, daté le 23 novembre 1915.

M. L'Avocat Picaril se présente devant le Bureau concernant la demande de M. J. A. Tremblay d'être temporairement exempté du paiement du coût de l'expres-

sion de l'avenue Connaught.

M. Picaril suggère que la Ville demande à la Législature une loi spéciale en vue d'empêcher la prescription de cette cotisation.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De référer de nouveau au Département en Loi pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la séance soit ajournée au 9 du courant, à 11 hrs. A. M.

Un montant rayé nul. Un renvoi bon.

Y. Gagnon M. Martiny

Procès-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 9 décembre, 1915. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président, M. M. les Commissaires Ainey, Côté.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$77,278.99 - 24,578.07, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que les minutes soient approuvées.

29984 Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage, recommandant l'installation de 4 lampes à arc, pour l'éclairage de la rue St. Patrick, entre la rue Hamilton et les Limites Ouest du Quartier Emard, au coût de \$240.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser la pose des 4 lampes à arc en question, conformément à la recommandation du Surintendant du Département de l'Éclairage.

29989 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, transmettant la demande de la "Grand North Western Telegraph Co." pour le privilège d'instal-

ler un tube de 8 pouces de diamètre, sur la rue Saint-François-Xavier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.

30039

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, transmettant, pour approbation, le profil des rues suivantes:

Rues	De	à
Batrel.	C. St. Antoine.	U. P. de Graces.
Crowley,	Brud'homme.	Paul Picarie.
Girouard,	St. Jacques.	Sherbrooke.
Marlowe,	Ch. C. St. Antoine.	Ave. Western.
Brud'Homme.	St. Jacques.	U. P. de Graces.
Rosedale,	do.	Côte St. Luc.
Vendôme,	C. St. Antoine.	Ave. Western.
Walkley,	Sherbrooke.	Côte St. Luc.
Western.	Minto.	Claremont.
1 Ruelle,	Addington.	Girouard.
7ime Avenue,	Paul Rosemont.	Paul Kruger.
13 " "	" "	Pelanger.
Marquett.	Laurier.	Des Carrières.
Wills-Marit,	Notre-Dame.	C. N. P.
Atlantio,	Ave. du Parc.	Hutchison.
Springland.	Dorothy.	Canal.
Maplewood,	Ch. C. des Veiges.	Vers l'Ouest.
Ave. du Parc S. E. Partier,	St. Emélie.	St. Ambroise.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver les dits profils, mais à la condition qu'aucun permis de construction ne soit donné et qu'aucuns travaux de voirie ne soient exécutés sur ces rues, avant que les propriétaires n'aient signé l'engagement prescrit par la Règle 123 des Règles du Conseil.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Son Honneur le Maire quitte son siège, et

M. le Commissaire Mc Donald est appelé à presider.

29978

Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage demandant d'être autorisé à installer des lampes incandescentes pour l'éclairage du terrain situé près des bâtiments du plant de stérilisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'accorder l'autorisation demandée.

Le Colonel Mc Gee et le Major Cave du "Mc Gill Officers Training Corps," se présentent devant le Bureau et demandent que la Ville les exemptent de payer la taxe due sur la propriété qu'ils occupent pour des fins militaires, au coin des rues Victoria et Sherbrooke.

Le Président du Bureau leur suggère de faire une demande par écrit, à cette fin.

30011

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'égoûts dans différentes rues, au coût total de \$1,151,453.00 dont \$151,453.00 payable par la Ville et \$1,000,000.00 payable par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De recommander au Conseil de voter, pour les fins ci-dessus la dite somme de \$1,151,453.00, et de demander en outre l'autorisation de faire exécuter les dits travaux à la journée.

30068

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant la nomination de M. Edouard Vernot, comme gardien du Bain Rubenstein, au salaire de \$700.00 par année, avec logement, et de M. Adilard Prouillette, comme assistant gardien et chauffeur du dit Bain, au salaire de \$850.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver les dites nominations, le montant requis pour payer le salaire de ces deux employés, à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre, devant être pris à même la balance disponible des salaires votés pour les Bains Publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De voter, à même le Fonds de Réserve, une somme de \$500.00, pour les fins de l'enquête sur la fourniture de la pierre dans le Quartier Mercier.

30065

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts, concernant l'installation d'un tuyau sur le mur de la propriété appartenant au "Montreal Sailors Institute".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De référer au Département en Loi, pour direction.

29948

Soumis un rapport de l'Inspecteur des Salaires Raisonables, concernant les plaintes des tailleurs de pierre, travaillant à l'emploi de M. M. John Quinlan & Co., pour la construction de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

De référer au Département en Loi, pour savoir si on peut légalement forcer M. M. John Quinlan & Co. à payer aux tailleurs de pierre, travaillant sur des machines, le salaire qui est fixé par l'Échelle des Salaires Raisonables, pour les tailleurs de marbre, travaillant sur des machines, en prenant en considération la rédaction de la clause des Salaires Raisonables.

30061

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant la confes-

tion et l'entretien de la traverse entre Poucherville et la Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'informer le Conseil Municipal de la Paroisse de Poucherville que les travaux de confection et d'entretien de la dite traverse devront être faits, comme par le passé, et que la Cité en fera la moitié du coût.

28927

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$12,940.00, pour la construction d'une fosse "Imhoff", et pour les fins de l'acquisition des terrains requis à cette fin, (Égout-collecteur V. D. de Grèves.)

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Mademoiselle Grace, propriétaire de l'immeuble, situé au No. 369 de la rue Saint-Antoine (lot Cad. 1636, 9 et 10) se plaint que l'évaluation du dit immeuble est trop élevée.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De prier le Président du Bureau des Estimateurs de prendre en considération la plainte ci-dessus.

30060

Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la nomination de M. M. George Barker,

Ros. Pelletier,

Emile Allyson,

Armand Poirier, à la position de pompier de 3^eème classe, au salaire initial de \$800.00 par année, à compter de ce jour.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver les dites nominations.

Soumise une communication de la "Canadian Fire Underwriters Association", au sujet du service de l'eau dans le Quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

30070

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de fermer le compte de M. Michael Woodwood, pour frais d'internement de son enfant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

30075

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de prendre devant la Cour du Recorder des procédures contre les personnes responsables des frais d'entretien de Joseph Alfred Paquette, à l'Asile St. Jean de Dieu.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

29994

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de voter à l'Assistance par le Travail, (Comité de Secours de la Fédération Nationale St. Jean Baptiste) une subvention de \$200.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport, la dite somme à être prise à même le montant voté au Conseil National des Métiers et du Travail.

Soumise une communication de M. Paul Poudreau, au sujet d'un accident qui lui serait arrivé en travaillant au service de la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De référer au Département des Reclamations.

29741 Soumise une interpellation du Conseil au sujet du commerce des bestiaux le dimanche.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De référer au Surintendant du Département des Marchés, pour rapport.

28862 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de payer à Mlle. Claire Le Couffe, une somme de \$33.33, représentant la différence entre son salaire d'infirmière et le salaire de la Surintendante de l'Hôpital des Variolux, pour le mois de novembre.

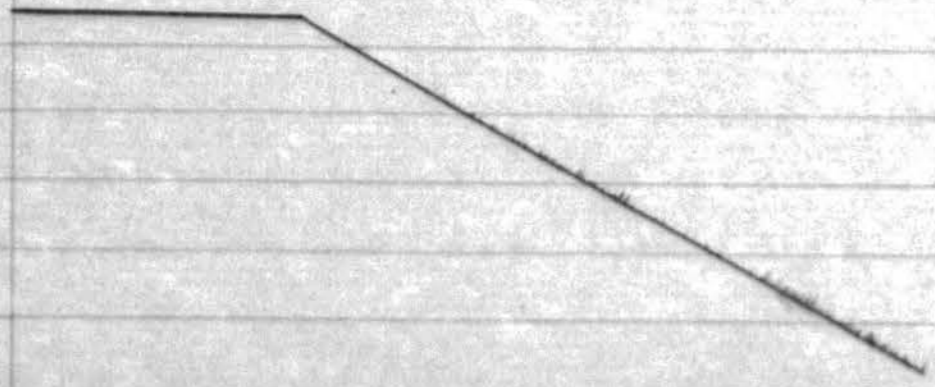
Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le paiement de la dite somme.

Soumise une communication de "La Maison Lamontagne Limitée" offrant de vendre à la Ville des jardessus pour l'usage des chevaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Que la séance soit ajournée à 3 hrs P.M. ce jour.

Ajournement M. Mackay



Procès-Verbal, d'une séance du Bureau des Commissaires,

Tenue le 9 décembre, 1915. P.M.

Présents.

M. M. les Commissaires Mc Donald, Côté, Ainey,

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Mc Donald est appelé à présider.

Le Bureau procède à la continuation de l'enquête sur la fourniture de la pierre dans le Quartier Mercier, en 1914.

Les témoins assignés, les personnes suivantes répondent à l'appel de leur nom:

- P. Tetreault, A. Andrique, Georges Gordon, H. Ferron, A. Gingras, P. C. Dickson, J. Phéaume, R. Drolch.

M. Pierre Tetreault est assermenté et donne son témoignage. Il apportera au Secrétaire du Bureau ses coupons et les talons de pressé de la pierre qu'il a livrée à la Ville.

Au cours du témoignage de M. Tetreault, Son Honneur le Maire prend son siège.

M. Alphonse Andrique est ensuite assermenté et donne son témoignage. Il produit un liort de talons de pressé, comme exhibit No. 12. Il reçoit ordre de faire parvenir au Secrétaire

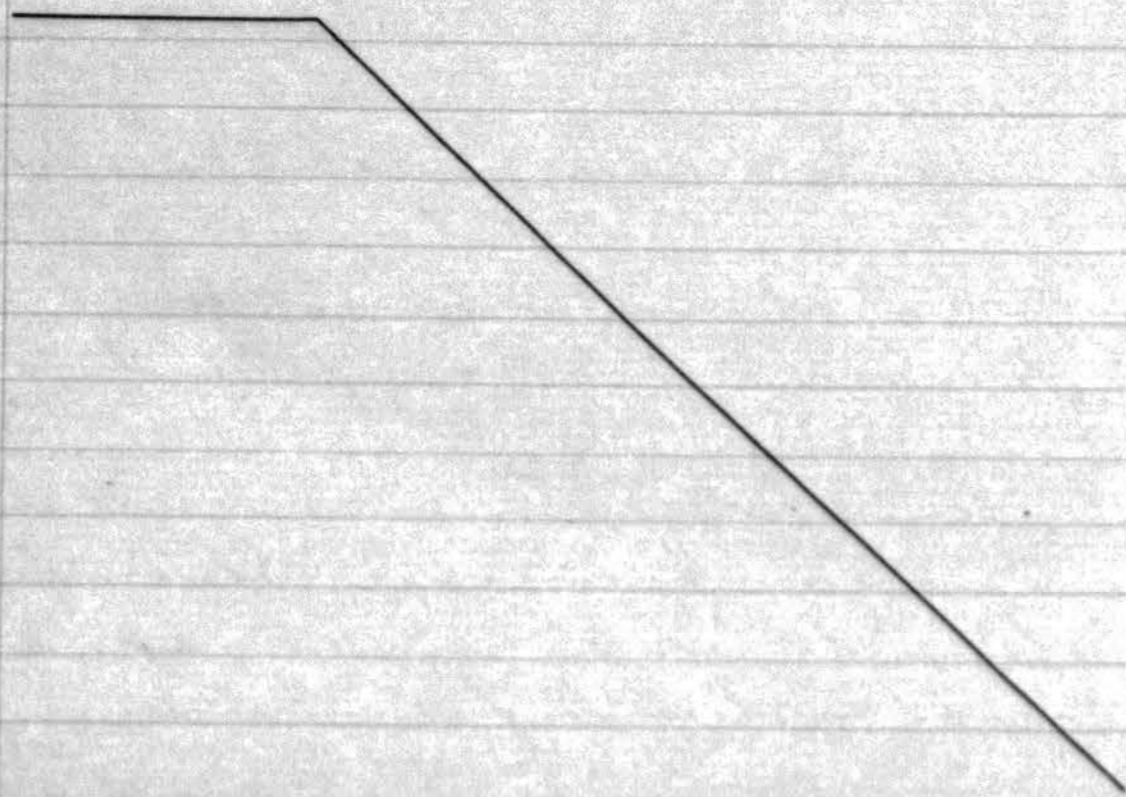
du Bureau les autres talons de pierre qu'il a en sa possession.

M. H. Ferron est assermenté et rend son témoignage. Ordre lui est donné d'apporter son livre de banque et ses chèques, pour la prochaine séance, devant être tenue mardi prochain, à 3 hrs. P.M.

M. Joseph Phéaume, de la "Maisonneur Quarry Co." est assermenté et donne son témoignage. Le comptable de cette Compagnie, M. Leopold Henri Durand, est ensuite assermenté et donne son témoignage. Il s'engage à faire parvenir un état indiquant la quantité de pierre que la "Maisonneur Quarry Co." a livrée sur la rue Omer, en 1914.

M. R. L. Dickson est assermenté et commence son témoignage. Il reçoit ordre d'apporter, pour la séance de mardi prochain, les réquisitions qu'il a obtenues de la Ville, en 1914, pour fourniture de pierre, dans le Quartier Mercier, ainsi que son livre de banque et ses chèques. Puis, sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu que l'enquête soit ajournée à mardi, le 14 à 3 hrs. P.M., et que la séance régulière du Bureau soit ajournée au 10 courant, à 11 hrs. A.M.

In making
Yours faithfully



Procès-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenue le 10 décembre, 1915. A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.

M. M. les Commissaires Côté,
Ainey.

Soumise une communication du Greffier de la Ville, notifiant le Bureau du fait que M. Napoléon Giroux a été le 6 décembre courant, choisi par le Conseil de Ville de Montréal, pour remplacer M. E. N. Hébert, démissionnaire, et que le 7 du même mois, il a prêté le serment requis par la Loi.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu que la dite communication soit reçue et déposée aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint aux personnes ci-dessous mentionnées de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, mardi le 14 courant, à trois heures P.M., dans la Salle des délibérations du dit Bureau, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le Quartier Mercier, savoir:

A. H. Chicoine, 415 rue Azilda.

Edmond Tremblay, 620 rue Baldwin.

Riessette,

Jos. Ambrose,

L. Delisle,
H. Ferron.

Il est
Enjoint aux dites personnes d'apporter avec elles les notes et documents qu'elles peuvent avoir en leur possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le Quartier Mercier, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la séance soit ajournée au 11 du courant à 11 hrs. A. M.

Ajournement Jm Martiny

Procès-Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires

Tenue le 11 décembre, 1915. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.
M. M. les Commissaires Ainey,
Giroux,
McDonald.

Soumis un rapport du Greffier de la Cité, recommandant de mettre de côté un crédit de \$1,200.00, pour les dépenses à encourir avec l'élection dans le Quartier Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De prendre la dite somme sur le Fonds de Réserve et de l'effectuer aux fins ci-dessus.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que le dossier, dans l'affaire du Révérend V. Sakovitch et de M. Bertrand, soit référé à M. le Commissaire Giroux.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

30086 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise à la "Society Asphaltum Paving Co.", de dépôts s'élevant à la somme totale de \$1,670.00, en rapport avec le pavage des rues Paré, Saint-Laurent et Saint-André.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu D'autoriser la remise des dits dépôts.

30020 Soumis un rapport du Député-Ingénieur

en Chef, recommandant la remise à la "Sicily Asphaltum Paving Co.", d'un dépôt de garantie de \$25.00, en rapport avec la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Mont-Royal, entre les rues Saint-André et Mentana.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu D'autoriser la remise du dit dépôt de garantie.

Soumis le rapport sur le service des Tramways durant la semaine se terminant le 4 décembre 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De recevoir le dit rapport.

30096 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet des travaux exécutés par la "Harris Construction Co.", en rapport avec la construction de la 4^{ème} section de l'égout principal du Quartier Longue-Pointe (Mercier).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.

Soumise une communication de M. l'Échevin Plumenthal, au sujet des accusations portées contre le Lieutenant Savard et certains autres officiers du Département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la réduction du salaire du sergent Maximilien Wilson, de

\$1,100.00 à \$1,000.00, pour une période de 6 mois, soit un total de \$50.00, pour cause.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver la dite recommandation.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

27571 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef au sujet de l'application de la Règle 123 des Règles du Conseil, en rapport avec la reconstruction du tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

30088 Soumis un compte de Madame C. H. B. Roy et de M. Joseph Charbonneau, au montant de \$267.00, en rapport avec la construction d'un égout.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De référer à l'Ingenieur-Surintendant des Égouts et au Département en Loi, pour rapport.

30087 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant le rejet de la réclamation de M. D. W. Massie, pour bris d'une auto.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De rejeter la dite réclamation.

29963 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef demandant l'autorisation d'exécuter à la journée les travaux de construction d'un trottoir permanent sur la rue St. André, entre les rues Johnston et Roy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Soumises trois séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$20,991.43 - 28,929.04 - 1,751.14, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

29785 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la demande de la Compagnie des Tramways, pour le privilège de construire une voie d'évitement sur la rue Nicolet, entre la rue Notre-Dame et la rue Ste.-Catherine, jusqu'à la propriété de la Compagnie "W.J. Poupore.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'informer la Compagnie des Tramways et la Compagnie W.J. Poupore que la Ville ne peut pas accorder le privilège demandé, vu qu'avec son contrat avec la Cité la Compagnie des Tramways n'a pas le pouvoir de transporter des fret dans les rues de la Cité, son contrat étant pour le transport des passagers.

Le Bureau prend en communication la résolution du Conseil, à l'effet de rejeter en bloc le Budget présenté par le Bureau des Commissaires, et de prier le dit Bureau de soumettre de nouveau au Conseil un Budget corrigé et modifié, qui, sans créer d'injustices et sans grever de taxes onéreuses la propriété foncière, donnera aux différents Services les crédits nécessaires pour administrer, avec économie les affaires de la Cité. Après pourparlers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu Que l'étude du Budget soit ajournée à vendredi, le 17 du courant, à 10, hrs. A.M.

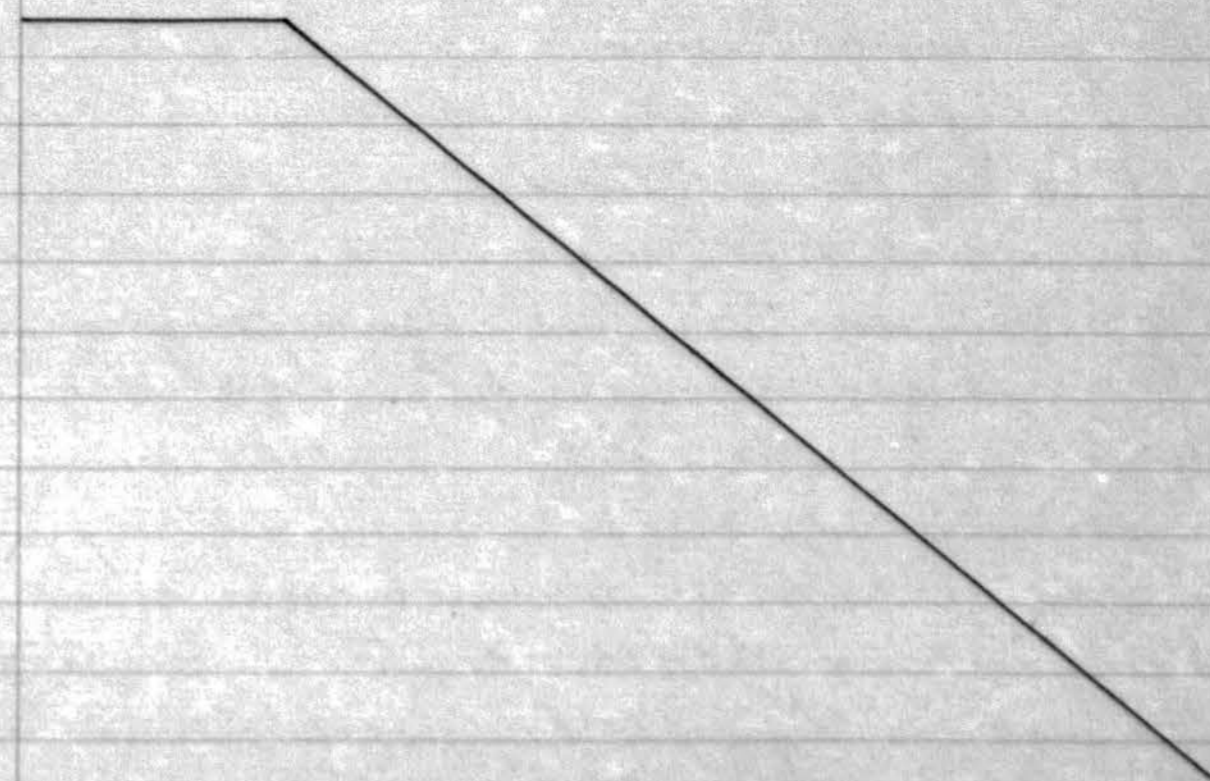
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De donner instructions au Surintendant de Police, et au Chef du Département des Incendies de soumettre pour jeudi, le 16 du courant, un état montrant le nombre de stations, le nombre d'hommes, de chevaux, d'appareils, automobiles et autres, dans chacune de ces Stations, le nombre de sorties et le nombre d'arrestations dans chacune des Stations de Police, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de fournir un état montrant le nombre d'employés, soi-disant temporaires, qui sont payés sur n'importe quel fonds, dans les Divisions Est, Nord et Ouest, c'est à dire les employés qui n'apparaissent pas au Budget, nommément, mais qui sont pratiquement employés par la Ville durant toute l'année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu Que la séance soit ajournée à lundi, le 17 décembre courant, à 11.30 hrs. A.M.

Ajournement. In meeting



Procès-Verbal, d'une séance du
Bureau des Commissaires
Tenue le 13 décembre, 1915. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey
Giroux.
Mc Donald.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à
présider.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu Que la résolution du Bureau (30021), en
date du 7 décembre 1915, à l'effet de payer
à la "Bitulithic Paving Company" le mon-
tant des pourcentages retenus par la Cité
pour trottoirs construits en 1910, soit amen-
dié en changeant le montant de \$3,638.52,
par celui de \$3,733.22.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu Que les minutes soient approuvées.

30109 Soumise une communication de M. F.
Le Guerrier, demandant à la Ville d'arroser
un rond à patiner.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs, pour
rapport.

Soumise une communication de "The
Computing Scale Co. Ltd.", au sujet de la
livraison d'une balance dans un des

étaux du Marché Saint-Laurent.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir
si la Ville peut entretenir cet avis.

Soumise une résolution du Conseil, à l'effet
de prier le Bureau des Commissaires de voter
une somme de \$1,000.00, pour être distribuée
et remise à l'Association Canadienne Fran-
çaise d'Éducation d'Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil de voter une
somme de \$1,000.00, à l'Association Canadienne
Française d'Éducation d'Ontario pour leur
venir en aide dans la campagne qu'elle
a entreprise, en rapport avec l'enseigne-
ment du français dans les écoles de la
Province d'Ontario, l'octroi de la dite sub-
vention devant être approuvé par la Légis-
lature de Québec avant que le paiement
en soit fait, et la dite somme de \$1,000.00
devant être imputée sur le Fonds de Réserve,
1916.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

29741 Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, en réponse à une interjella-
tion de M. N. Echevin Bastien, relativement
au commerce des bestiaux, le dimanche, au
Marché à Bestiaux de l'Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Résolu De transmettre copie du dit rapport au Conseil,
et de donner instructions au Surintendant
des Marchés de voir à faire respecter la Loi.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, recommandant le vote d'un

crédit de \$7,500.00, pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil, pour les fins ci-dessus le vote d'une somme de \$7,500.00, à être imputée par virement, sur la balance disponible du crédit voté pour modifications aux tuyaux à l'eau dans différentes rues.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet de l'essai à faire des pompes du Bassin Elgin.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu qu'une somme de \$25,000 soit mise à la disposition du Député-Ingenieur en Chef, à même le crédit voté au Budget de 1915, pour les fins ci-dessus, afin de faire faire l'essai des dites pompes, sous la direction de M. M. MacLeod et Valiquette.

30111
Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant d'opérer le virement des sommes suivantes:

Uniformes, \$1,000.00
Contingent, 400.00

et d'appliquer les dites sommes comme suit:
Entretien des chevaux, \$1,000.00
Réparations des voitures et harnais, 400.00

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de recommander au Conseil d'opérer le virement ci-dessus.

30108
Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant d'opérer le virement de la balance disponible du crédit voté pour la construction de voies d'évitement (Division Ward), savoir: \$1,095.46, et d'appliquer la dite somme à l'enlèvement

des poteaux.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil d'opérer le virement ci-dessus.

29951
Soumis une requête de citoyens, demandant de changer le nom de la rue Lannes en celui de Beaubien Ouest.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de référer à l'Ingenieur-Surintendant de la Ville, pour rapport.

29632
Soumis un rapport du Département en Lai, recommandant qu'une nouvelle ligne homologuée soit établie sur la rue Prince-Arthur, au coin de la rue Saint-Dominique, de façon à ce qu'elle concorde avec la ligne des bâtisses existant actuellement à cet endroit.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

29518
Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, transmettant un projet d'annonces, en français et en anglais, pour la fourniture et la livraison de pierre à bordure brute, pour les travaux de construction de trottoirs à être exécutés en 1916.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu d'approuver les dites annonces, et d'en autoriser la publication.

30112
Soumis un rapport du Département en Lai, en réponse à une question du Conseil, concernant le paiement du coût de l'enlèvement des poteaux, posés dans

les rues par les différentes Compagnies
Électriques.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
De transmettre le dit rapport au Conseil.

29488 Soumis un rapport du Département en Loi,
recommandant le rejet de la réclamation de
M. A. Duprene, concernant les travaux d'ex-
haussement de la rue et du trottoir, en face
de sa propriété, rue Ontario Est.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De rejeter la dite réclamation.

Soumis des mandats, vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total de \$6,612.93, suivant liste
certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'en autoriser le paiement.

21395 Soumis un rapport du Surintendant
des Achats et des Ventes, recommandant
la remise à la "Thomas Davidson Mfg.,
Co. Ltd.", d'un dépôt de \$200.00, en rapport
avec la fourniture de ferronnerie durant l'an-
née 1914.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser la remise du dit dépôt.

M. l'Échevin Loranger soumet une com-
munication de l'École Technique de Montréal,
au sujet des résultats de l'essai de l'appareil
"Combusto".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De référer copie de la dite communication
au Surintendant des Edifices Municipaux.

pour rapport.

29709 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
recommandant de considérer comme non
avenue la recommandation qu'il a faite, pour
l'achat de \$4,000.00 de débentures de la Ville de
St. Henri.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'approuver le dit rapport.

30062 Soumis un rapport du Trésorier de la
Cité, priant le Bureau de recommander
au Conseil d'autoriser Son Honneur le
Recorder à nommer Huissier de la Cour
du Recorder, M. Henri Roy, percepteur extérieur
de taxes, le tout suivant les dispositions
de l'article 402 de la Charte.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

27368 Soumis un rapport du Département
en Loi, au sujet de la demande d'in-
dennité de Madame Veuve Louis Sans-
cartier, déclarant que Madame Sans-
cartier n'a pas droit à l'indennité qu'elle
se réclame.

Sur proposition de M. le Commissaire
Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Côté,
il est.

Résolu D'informer Madame Sanscartier que
le Bureau regrette de ne pouvoir se
rendre à sa demande.

30100 Soumise une communication de M.
James H. Maher, se plaignant de
l'existence de taxi-cabs, au coin du
Square Phillips et de la rue St. Catherine.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De référer au Surintendant de Police, pour
rapport.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
Que la séance soit ajournée à 3 hrs. P.M.
le 14 courant.

Ajournement. M. Macdonald

Procès Verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires

Tenue le 14 décembre, 1915, P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président

M. M. les Commissaires Ainey,
McDonald,
Giroux,

Le Bureau procède à la continuation de
l'enquête concernant la livraison de la
pièce, dans le Quartier Mercier.

M. Pierre Tetreault produit une liasse
de documents qu'il s'était engagé à produi-
re à la dernière séance.

Le Secrétaire procède à l'appel des Jemains.

M. Dickson continue son témoignage.

L'enquête est suspendue pour permettre
la présentation d'un mandat, au montant
de \$25,000.00, au nom de M. J. D. Courville, et.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
P'autoriser le paiement du dit mandat.
M. le Commissaire McDonald dissident.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald
il est

Enjoint A M. P. Lefebvre, 13 rue Messer, Montréal, de
comparaître devant le Bureau des Com-
missaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel
de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 16
courant, à 3 hrs. P.M., dans la salle
de délibérations du dit Bureau, pour
rendre témoignage dans l'affaire con-
cernant la livraison de la pièce, dans